

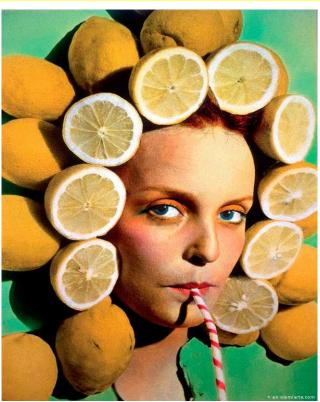
Département d'Études hispaniques

Année universitaire 2019-2020

Mention Etudes Européennes et Internationales (Licence EEI)

Parcours Etudes Franco-Espagnoles (EFE)

NIVEAU 2



Limones, Ouka Leele (fotografía de la serie *Peluquería*, 1979)

Responsable pédagogique

 $\textbf{Lucie Lavergne} : \underline{\text{Lucie.Lavergne@uca.fr}}$

Responsable administratif

 $\textbf{Sophie Perrin}, \ \underline{espagnol@uca.fr}$

34, avenue Carnot - 63037 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

tél: +33 473 40 63 75 - Fax: +33 473 40 61 05

CONTACTS SECRETARIATS (Université Clermont Auvergne)

Secrétariat d'Espagnol: + 33 (0)4 73 40 63 75 / Courriel: espagnol@uca.fr

Sophie PERRIN - Pôle langues et cultures étrangères - Bureau F16 rez-de-jardin - 34 av Carnot. Res-

ponsable administrative du cursus EFE.

Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi : 8h-11h et 13h30-15h ; Mercredi,

Vendredi: 8h-12h

Secrétariat d'Allemand: + 33 (0)4 73 40 63 40 / Courriel: petra.dupre_kovarikova@uca.fr; Pétra Dupré-Kovarikova - Pôle langues et cultures étrangères - Bureau F15- 34 av Carnot Horaires d'ouverture: Lundi, mardi, jeudi: 9h-12h et 14h-17h; mercredi et vendredi: 9h-12h

Secrétariat de Français: + 33 (0)4 73 34 65 22 / Courriel: français@uca.fr

Bureau 110 - 1er étage - 29 bd Gergovia

Horaires d'ouverture : Du Lundi au Jeudi : 8h30-10h30 et 14h-16h ; Vendredi : 8h30-

10h30

Secrétariat d'anglais: + 33 (0)4 73 40 63 50 Bureau F17 - Pôle langues et cultures étrangères

Rez-de-jardin – 34 av Carnot. Responsable administrative du cursus ESE. Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi : 8h-11h et 13h30-15h ; Mercredi,

Vendredi: 8h-12h

Secrétariat Métiers de la culture : + 33 (0)4 73 34 66 81 / Courriel :

Stephanie.Perez@uca.fr

Stéphanie PEREZ (Licence) - 29 boulevard Gergovia

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

Parcours pluridisciplinaire: + 33 (0)4 73 34 65 98 / Courriel: Marie.RANCE@uca.fr

Marie RANCE - Bureau 207 Ter - 2ème étage - 29 bd Gergovia

Horaires d'ouverture : Lundi et Mardi de 8h à 12h et 12h45 à 16h ; Mercredi de 8h à

13h ; Jeudi de 12h45 à 16h ; Vendredi de 8h à 12h et 12h45 à 15h40

Secrétariat LANSAD/CLES: +33 (0)4 73 40 63 92 Courriel: Aurélie.Brosse@uca.fr — Service Commun des Langues Vivantes — Centre des Langues et du Multimédia, 34 av Carnot

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT D'ETUDES HISPANIQUES

SECRETARIAT

Mme Sophie PERRIN

Bureau A17, Rez-de-jardin,

34, avenue Carnot, 63037 CLERMONT-FERRAND

Tél.: 04 73 40 63 75 - Fax: 04 73 40 61 05

Mail: espagnol@uca.fr

Heures d'ouverture aux étudiants:

Lundi mardi jeudi vendredi : de 9 h à 11 h et de 13 h à 15h30 – Fermé le mercredi après-midi.

L'accueil des étudiants ne constitue qu'une des nombreuses fonctions du secrétariat. Celui-ci ne s'occupe que des affaires ayant trait aux Études Hispaniques. Pour tous les problèmes d'inscription à l'université, d'équivalence de diplôme : voir le Service de la scolarité (Pôle Langues, bureauA5).

Directeur du Département : M. Michaël Grégoire Bureau E 8 : 04 73 40 62 93

Directrice adjointe : *Mme Caroline Domingues* Bureau E 4 : 04 73 40 64 09

Coordinatrices 1er cycle Licence LLCER parcours espagnol

lère année (DEPA): Mme Anne Dubet Bureau E 6 : 04 73 40 63 79

2ème année: *Mme Anne Dubet* Bureau E 6 : 04 73 40 63 79

3ème année Mme Assia Mohssine Bureau E 10 : 04 73 40 63 78

Coordinateurs 2^{ème} cycle

Master LLCER Etudes Hispaniques M. Axel Gasquet Bureau E 3:04 73 40 63 76

Master formation continue : *Mme Florence Clerc* Bureau E 10 : 04 73 40 63 78

Master Études Interculturelles Franco-espagnoles : *Mme Bénédicte Mathios* Bureau E 8 : 04 73 40 62 93

Coordinatrices concours

Agrégation Mme Florence Clerc Bureau E 10 : 04 73 40 63 78

CAPES *Mme Danielle Corrado* Bureau E 7 : 04 73 40 63 81

Relations Internationales, Erasmus, Assistanat et conventions bilatérales

Responsable LANSAD et CLES espagnol

M. Julien Quillet Bureau E 4 : 04 73 40 64 09

Licence Études Franco-Espagnoles

1ère année (DEPA):Mme Caroline DominguesBureau E 4 : 04 73 40 64 092ème annéeMme Lucie LavergneBureau E 8 : 04 73 40 62 933ème annéeMme Lucie LavergneBureau E 8 : 04 73 40 62 93

Coordination CEAD Licence: M. Nour-Eddine Rochdi Bureau E 2:04 73 40 63 79

<u>Coordination CEAD Masters</u>: *Mme Assia Mohssine* Bureau E 10 : 04 73 40 63 78

BIBLIOTHÈQUE: Salle A 11

Les étudiants doivent bien sûr utiliser les autres bibliothèques de l'université: bibliothèque du premier cycle au rez-de-chaussée du bâtiment du boulevard Gergovia, bibliothèque Lafayette, éventuellement bibliothèque de la faculté de Droit et Sciences économiques, 1^{er} étage, Bd François Mitterrand (juste en face du bâtiment de Gergovia). Les étudiants en master et en troisième cycle peuvent fréquenter la bibliothèque de la Maison de la Recherche, rue Ledru.

ATENEO: Association des Etudiants d'Espagnol. Site: http://clubateneo.canalblog.com

JURY DE DELIBERATIONS

Le jury, garant du respect des modalités de contrôle des connaissances, est composé de l'ensemble des enseignants-chercheurs, enseignants, lecteurs et ATER intervenant aux différents niveaux de Licence, ayant participé à la correction des épreuves et à la notation des étudiants. Le jury se réunit trois fois par an à l'issue des sessions d'examens (semestre 1, semestre 2 et seconde chance) pour délibérer sur la base de procès-verbaux provisoires ; il veille à ce qu'il n'y ait pas d'erreurs dans la comptabilisation des notes obtenues par le candidat, valide le semestre ou l'année et attribue le cas-échéant, des mentions et des points-jurys en fonction de l'assiduité, du travail et des progrès de l'étudiant. A l'issue des délibérations, un procès-verbal est daté et signé par le président du Jury ainsi que les autres membres ayant pris part aux délibérations.

Même si le jury est souverain et non tenu de motiver les décisions précises lors des délibérations, le directeur et/ou le responsable de licence ont le souci de recevoir les étudiants en cas d'incompréhension des résultats.

CONTACTER UN ENSEIGNANT:

Contacter un enseignant par mail est le plus pratique. L'adresse de tous les enseignants est sur l'annuaire de l'UCA. Par ailleurs, chaque enseignant assure une permanence hebdomadaire pendant laquelle vous pouvez le rencontrer sans rendez-vous. Les horaires de ces permanences sont affichés près du secrétariat. Si vous n'êtes pas libre à ce moment-là, demandez un rendez-vous à l'enseignant en laissant un message dans sa boîte aux lettres. Si vous voulez une réponse, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées sur votre message !

Seuls les enseignants-chercheurs du Département (Professeurs et Maîtres de Conférences) peuvent diriger des mémoires M1 ou M2. Pour les contacter, il vous suffira d'écrire ou de prendre rendez-vous.

NOTA BENE

Quelques normes de courtoisie épistolaire

Sans être excessivement formaliste, il est courtois de respecter certaines règles minimales de politesse dans vos courriers <u>et courriels</u> aux enseignants et personnels :

- identifiez-vous, de préférence en début de message (NOM, Prénom, année d'études précisez éventuellement le cours ou l'UE pour lesquels vous demandez un renseignement)
- bannissez le langage SMS et utilisez un langage courtois

-utilisez des formules de politesse simples en début et en fin de courrier: « veuillez agréer mes salutations distinguées » ; « sincères salutations » ; « en vous remerciant par avance » ou tout simplement « merci d'avance » etc.

De nombreux sites proposent des formules qui vous seront fort utiles dans vos échanges sociaux et professionnels.

Informations scolarité

Évaluation des connaissances et des compétences

La 1ère session et la session de rattrapage sont remplacées à partir de cette année par l'Evaluation initiale et la 2ème chance, respectivement.

La 2^{ème} chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale.

L'évaluation de la 2^{ème} chance pourra débuter cinq jours après la publication des résultats. Afin de permettre la bonne organisation des examens de 2^{ème} session, l'étudiant doit obligatoirement indiquer au(x) secrétariat(s) concerné(s), au maximum 4 jours ouvrables après la publication des résultats de la 1^{ère} session, quel(s) EC il souhaite passer lors des rattrapages.

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs (EC) non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale / 1ère session malgré les modalités de compensation :

• L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2ème chance / 2ème session les EC qu'il a validés.

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d' examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

Accès à la salle d'examen

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'une heure, l'étudiant retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen

Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

LE REGLEMENT COMPLET DES ETUDES EST A VOTRE DISPOSITION AU SE-CRETARIAT.

Le régime spécial d'études (RSE)

Le RSE permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances (contrôle terminal à la place du contrôle continu...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante);

L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique...;

Pour plus de renseignement veuillez-vous adresser au secrétariat ou consulter l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/cid91681/publication-de-la-circulaire-facilitant-la-mise-en-oeuvre-d-une-annee-de-cesure-dans-les-parcours-etudiants.html

EQUIPE PEDAGOGIQUE DU DÉPARTEMENT D'ETUDES HISPANIQUES

ALARY Viviane, CELIS, Professeure des Universités. Roman espagnol XXe siècle, la bande dessinée espagnole, la relation texte-image. Ses derniers travaux portent sur la relation texte-image dans l'œuvre de Juan Marsé.

ALLARD Frédéric, PRCE, Civilisation Espagnole.

ASTIER, Benjamin, vacataire.

CHALERON Vincent, Agrégé. TICE, Traduction et expression. Histoire du cinéma espagnol.

CLERC Florence, CELIS, Maître de Conférences, Littérature Espagnole XVIème et XVIIème siècles. Prose de fiction du Siècle d'Or. Roman picaresque. Genèse du roman (interactions européennes).

CORRADO Danielle, CELIS, Maître de Conférences. Littérature espagnole XVIIIe et XIXe. Littérature contemporaine : écritures autobiographiques (autobiographie, journal intime, autofiction) ; écriture de la mémoire. **DOMINGUES Caroline**, CHEC, Maître de Conférences, Histoire Contemporaine de l'Espagne.

DUBET Anne, CHEC, Professeure des Universités. Histoire moderne, Espagne, finances, politique. Ses derniers travaux portent sur les réformes administratives des Bourbons en Castille au début du XVIIIe siècle.

GASQUET Axel, IHRIM, Professeur des universités, Littérature et civilisation du Río de la Plata, XIXe et XXe siècles; Orientalisme hispano-américain; Récits de voyage; Écrivains multilingues.

GREGOIRE Michaël, LRL, Maître de Conférences, Linguistique espagnole.

HIDALGO-BACHS Bernadette, CELIS, Maître de Conférences, HDR. L'écriture poétique de Pedro Salinas, l'intertextualité chez Pedro Salinas, Fray Luis de León, aspects de l'écriture poétique de Rubén Darío, La vida es sueño et la philosophie politique de F. Suárez.

LAVERGNE Lucie, CELIS, Maître de Conférences, Poésie espagnole contemporaine et image fixe (peinture). Spécialiste du rythme, de l'espace poétique, des liens intertextuels, hypertextuels et textes-images. La poésie visuelle et spatiale.

LÓPEZ Daniel, Lecteur

MATHIOS Bénédicte, CELIS, Professeure des Universités. Littérature espagnole. Spécialiste de poésie contemporaine. Ses travaux portent sur les formes poétiques, leur évolution, ainsi que sur la poésie spatialisée.

MOHSSINE Assia, CELIS, Maître de Conférences en littérature et civilisation hispano-américaine ; linguistique, théâtre mexicain, études de genre, études culturelles, littérature viatique.

QUILLET Julien, PRCE. TICE, traduction, expression, méthodologie.

RODRIGUEZ, Samuel, Lecteur, Expression écrite et orale, Littérature Espagnole.

URDICIAN Stéphanie, CELIS, Maître de conférences. Théâtre hispanique. Littérature hispano-américaine – XXe-XXIe siècles.

Les Centres de recherche auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs du département d'études hispaniques sont :

- le LRL : Laboratoire de recherches sur le langage (EA 999)
- le CELIS : Centre de recherches sur les littératures et la sociopoétique (EA 1002)
- Le CHEC : Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (EA 1001)
- l'IHRIM : Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (UMR 5317 CNRS).

Les compétences de l'étudiant en Etudes Européennes et Internationales

Compétences du BLOC 1 : LANGUE

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Formuler à l'écrit et à l'oral des analyses, synthèses et traductions écrites, de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement.
- Se servir aisément des outils linguistiques, dans sa langue maternelle et dans la ou les langues visées, permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes.
- Mobiliser des concepts et cadres théoriques dans le domaine de l'étude d'une ou de plusieurs langues étrangères en lien avec les aires socio-culturelles correspondantes.
- Mettre en relation les productions d'une aire linguistique et culturelle donnée à différentes époques ou de ces productions avec celles d'autres aires culturelles dans une perspective comparatiste.

Compétences du BLOC 2 : CULTURE ET INTERCULTURALITES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Comprendre les faits de civilisation qui ont marqué l'évolution des pays des langues maitrisées.
- Connaître, reconnaitre et comprendre les idiosyncrasies culturelles qui marquent les sociétés.
- Posséder une bonne connaissance des faits de civilisation, ainsi que du cadre institutionnel, politique, voire socio-économique, des pays des langues étudiées.
- Comprendre, et réagir en conséquence, à des comportements, des sensibilités et des modes de pensée d'une autre culture dans des situations de communication, d'organisation ou de décision.
- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visées.

Compétences du BLOC 3 : PROFESSIONALISATION

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau et en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Appliquer des connaissances interculturelles à un domaine professionnel dans un pays étranger.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

1^{er} semestre du niveau 2 (2^{ème} année, S3)

BLOC 1 – LANGUE

UE 22 Traduction spécialisée

UE 25 Traduction espagnole

Thème 3

ET

Version 3

UE 26 Expression écrite et orale

Langue écrite

et

Langue orale 3

BLOC 2 – CULTURE ET INTERCULTURALITES

UE 23 Culture 2

1 enseignement au choix :

- Civilisation Espagne 2
- Analyse de l'image Espagne et Amérique latine
- Littérature hispano-américaine 2

UE 24 L'Espagne et les relations internationales

UE 27 Culture européenne 2

1 enseignement au choix :

- Histoire culturelle des relations européennes
- Institutions et actualités européennes
- Histoire de l'Art Italien 1
- European Law (en anglais : niveau B2 exigé)
- Droit communautaire
- Droit constitutionnel
- Culture Europe 3 (en anglais : niveau B2 exigé)
- Histoire Europe 3 (en anglais : niveau B2 exigé)

BLOC 3 - PROFESSIONALISATION

UE 21 Langue vivante – LANSAD

ENSEIGNEMENTS DE MINEURE

MENTION ARTS – Tourisme

UE 28 Aménagement et développement territorial

UE 29 Conduite de projets

UE 30 Histoire de l'art : art médiéval

MENTION ARTS - Métiers du livre et stratégies numériques

UE 28 Maisons d'édition

UE 29 Librairies

UE 30 Grands jalons des sciences et techniques

MENTION LLCER Portugais

UE 28 Communication lusophone

- Atelier journalistique
- Initiation à la littérature brésilienne

UE 29 Traduction 3 portugais

- Thème
 - Et
- Version

UE 30 Expression écrite et orale

Deux matières à choisir :

- Langue écrite (débutant)
- Langue orale (débutant)
- Langue écrite (non débutant)
- Lange orale (non débutant)

2ème semestre du Niveau 2 (2ème année, S4)

BLOC 1 – LANGUE

UE 33 Traduction 4

- Thème 4 ET
- Version 4

BLOC 2 – CULTURE ET INTERCULTURALITES

UE 34 Culture comparée

- Arts et nations (Espagne et Amérique latine) ET
- Transferts culturels franco-hispaniques

UE 35 Culture hispanophone

1 enseignement au choix :

- Littérature Espagne 2
- Civilisation hispano-américaine 2
- Image fixe Espagne et Amérique Hispanique

UE 36 Culture européenne 3

1 enseignement au choix:

- Histoire de l'art italien 2
- Culture Europe (en anglais : niveau B2 exigé)
- Histoire Europe (en anglais : niveau B2 exigé)
- European cinema (en anglais : niveau B2 exigé)
- Littérature française
- Littérature comparée

BLOC 3 - PROFESSIONALISATION

UE 31 Langue vivante – LANSAD

UE 32 UE transversale (PPP,....)

UE 37 Projet culturel de groupe

UE 38 Complément d'enseignement

Au choix:

- Economie-gestion
- Géopolitique
- Psychologie sociale 4 Psychologie interculturelle
- Droit administratif

ENSEIGNEMENTS DE MINEURE MENTION ARTS – Tourisme

UE 39 Représentation des lieux (littérature, photographie, peinture)

UE 40 Histoire de l'art moderne

MENTION ARTS – Métiers du livre et stratégies numériques

UE 39 Médiathèques et centres de documentation

UE 40 Histoire du livre et des pratiques de lecture à l'époque moderne et contemporaine

MENTION LLCER Portugais

UE 39 Traduction 4

- Thème
 - Et
- Version

UE 40 Arts lusophones (Brésil et Portugal)

- Art du Brésil
 - Et
- Art du Portugal

Niveau 2 – COURS DU SEMESTRE 1

BLOC 1 - LANGUE

UE 22 Traduction spécialisée

Etudiants concernés: étudiants du parcours EFE Niveau 2 uniquement

Enseignant responsable : Benjamin Astier **Volume horaire hebdomadaire :** 24HTD **Modalités de contrôle des connaissances :**

Session initiale: un examen terminal écrit de 2 heures Seconde chance : un examen terminal écrit de 2 heures

Résumé du cours : Le cours de traduction spécialisée destiné aux étudiants du parcours EFE traite à la fois du thème et de la version non littéraires. Y seront abordés des textes très contemporains, issus de journaux, guides de voyages, revues, dépliants, portant sur des thématiques en lien à l'actualité espagnole et française, la politique, la communication professionnelle et le milieu de l'entreprise, le droit et l'économie, le tourisme, etc. L'objectif de ce cours est d'acquérir des compétences lexicales et des savoir-faire dans ces domaines, mais aussi de raffermir les connaissances en grammaire, syntaxe de l'étudiant, en cohérence avec les autres cours de traduction.

Crédits: 3

UE 25 – Traduction espagnole 3

EC 1 – Thème 3 – nombre de crédit : 1, 5

Etudiants concernés : étudiants des parcours LLCER et EFE majeure et mineure. Étudiants du CEAD

Volume horaire hebdomadaire: 12 TD **Enseignant responsable**: Lucie Lavergne

Résumé du cours: Le cours du thème permettra aux étudiants d'acquérir les méthodes et techniques de traduction de textes littéraires du français (langue source) vers l'espagnol (langue cible). La traduction de ces textes sera l'occasion de revoir des points importants de grammaire, de syntaxe et de lexique, tant du français que de l'espagnol.

Compétences évaluées:

• compétences du bloc 1 : Langue

Modalités de l'examen :

Session initiale: un examen écrit de 1h30 Seconde chance : un examen écrit de 1h30

Bibliographie:

BEDEL, Jean Marc, Grammaire de l'espagnol moderne, Paris, PUF, 1997.

BLAYE, Diane de, EFRATAS, Pierre, MARTINEZ, Esperanza, La bonne expression en espagnol, Paris, Belin, 2004.

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. En ligne : http://www.cnrtl.fr/definition/ Diccionario enciclopédico, Espasa-Calpe, 1992.

Dictionnaire historique de la langue française, sous la dir. d'Alain Rey, Paris, Le Robert, 2010. GARCIA PELAYO Ramón et TESTAS Jean, Grand dictionnaire espagnol-français / français-espagnol, Paris, Larousse

Grand Robert de la Langue Français, sous la direction d'Alain Rey, Paris, 2001.

http//buscon.rae.es/

http://www.wordreference.com

JIMÉNEZ Edouard et PROST Gisèle, Le vocabulaire de l'espagnol moderne, Paris, Pocket, 1999.

Les verbes espagnols, Mateo, F. Bescherelle, Hatier.

LITTRE Emile, Dictionnaire Le nouveau petit Littré, LGF, 2009.

MARCOS GONZÁLEZ Blanca et LLORENTE VIGIL Covadonga, *Los verbos españoles*, Madrid, Colegio de España, 2002.

MARÍA MOLINER, Diccionario del uso del español, Madrid, Gredos, 1999.

MATTE BON Francisco, *Gramática comunicativa del español*, Madrid, Edelsa, 2002. Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 2001. SECO Manuel, *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 1986.

EC 2 – Version 3 – Nombre de crédits : 1,5

Étudiants concernés : parcours normal, parcours EFE ; présentiel et CEAD.

Volume horaire hebdomadaire: 1 heure TD par semaine.

Enseignant responsable: Julien QUILLET.

Résumé du cours : traduction écrite de l'espagnol au français de textes littéraires péninsulaires et hispano-américains du XIX^e siècle à nos jours.

Compétences évaluées :

• Compétences du bloc 1

Connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales ; capacité à proposer des traductions fidèles dans un français correct et nuancé.

Modalités de l'examen :

1^{re} session : examen terminal écrit d'1 h 30, Seconde chance : examen terminal écrit d'1 h 30.

Bibliographie: Dictionnaires:

- Real Academia Española, Diccionario de la lengua española, consultable sur www.rae.es,
- María Moliner, Diccionario de uso del español moderno, Gredos,
- P. Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Le Robert,
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales : http://www.cnrtl.fr/definition/,
- Grand dictionnaire français-espagnol / espagnol-français, Larousse.

Grammaires:

- P. Gerboin et C. Leroy, Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Hachette,
- M. Grévisse, Le bon usage, Duculot.

La bibliographie complète sera distribuée en cours pour les étudiants inscrits en présentiel, et mise en ligne pour les étudiants inscrits au CEAD.

UE 26 - Expression écrite et orale 2- Nombre de crédits: 3

EC 1 – Langue Orale 3

Étudiants concernés : étudiants inscrits en deuxième année de la licence LLCER Espagnol (tous parcours), et étudiants inscrits en deuxième année de la licence EFE (présentiel et à distance).

Volume horaire hebdomadaire : 1h TD Enseignant responsable : Pedro De Diego

Résumé du cours: Entraînement à la production orale dans différentes situations de communication. Présentation d'exposés oraux sur différents sujets d'actualité et de culture générale hispaniques.

Compétences évaluées: L'autonomie, la correction, la fluidité et l'aisance des étudiants dans des différentes situations de communication, ainsi que la compréhension des contenus culturels présentés en cours.

Modalités de l'examen :

Pour les étudiants en présentiel, Contrôle Continu avec, au moins, trois épreuves orales d'une durée de 15 minutes (50 % de la note finale), + un Examen Terminal, également oral d'une durée de 15 minutes (50 % de la note finale).

Pour les étudiants à distance, un seul Examen Final, une épreuve orale d'une durée de 15 minutes. Pour les étudiants de toutes les modalités, le sera une épreuve orale d'une durée de 15 minutes.

EC 2- Expression écrite

Etudiants concernés : ce cours s'adresse à tous les étudiants inscrits en licence LLCER Espagnol (tous parcours), et aux étudiants inscrits en licence EEI Etudes Franco-Espagnoles (présentiel et CEAD9).

Volume horaire hebdomadaire: 1h TD Enseignant responsable: Daniel LOPEZ

Résumé du cours : Entraînement à la production de textes dans différentes situations de communication, à partir d'un élément déclencheur (articles, documents audio, etc.). Les documents travaillés ainsi que les productions demandées auront trait à des sujets d'actualité et à la culture générale hispanique.

Compétences évaluées : Compétences du bloc 1. Compétences générales et compétences communicatives langagières dans le domaine écrit (expression écrite) au niveau intermédiaire et avancé, par le biais de la rédaction de différents types de textes.

Modalités de l'examen :

Session initiale: Contrôle continu (50%, au moins trois épreuves) + contrôle terminal (50%, durée 1h30). Le contrôle continu portera sur la rédaction de différents types de textes dans différents domaines et situations de communication.

Seconde chance /RSE: contrôle terminal écrit 1h30.

Bibliographie succincte:

Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), disponible sur https://rm.coe.int/16802fc3a8

Gerboin, P., et Leroy C. (2009), *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris : Hachette.

Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española* et *Diccionario panhispánico de dudas* consultables sur : www.rae.es

BLOC 2 – CULTURE ET INTERCULTURALITES

UE 23 Culture 2 - Crédits : 3

1 enseignement au choix : littérature hispano-américaine ${\it OU}$ Civilisation Espagne ${\it OU}$ Analyse de l'image.

Littérature hispano-américaine 2

Étudiants concernés : étudiants de licence LLCER d'espagnol (majeure « espagnol ») ; étudiants issus d'autres licences ayant choisi la mineure « espagnole ».

Volume horaire : 1 h CM et 1 h TD par semaine (2 groupes).

Enseignant responsable : Axel Gasquet

Resumen: "Los orígenes del cuento fantástico en Hispanoamérica (s. XIX, XX, XXI)"

Veremos los origines de la literatura fantástica en Hispanoamérica a través del cuento: desde sus primeros precursores hasta su nacimiento con el movimiento romántico. Detallaremos las similitudes y diferencias con la literatura fantástica europea; las diferentes definiciones y conceptos de fantástico en relación a lo prodigioso y lo fabuloso. Estudiaremos una selección de los siguientes autores: Juan Montalvo, Manuela Gorriti, Eduardo Blanco, Rubén Darío, Horacio Quiroga, Felisberto Hernández, Virgilio Piñera, Julio Cortázar, Silvina Ocampo, Samanta Schweblin.

Objetivos de la clase: 1. Situar la evolución del género fantástico en Hispanoamérica en el tiempo (s. XIX, XX y XXI). 2. Comprender las características principales del género fantástico, y su estructura narrativa. 3. Adquirir una cultura panorámica de la literatura Hispanoamericana.

Organización: El curso se compone de una clase magistral, en la que se abordarán las características esenciales del género fantástico desde sus orígenes, comprender cómo se difunde en la América hispánica y cuáles son sus períodos fundamentales. En las sesiones de "trabajo dirigido", se estudiarán los cuentos con un panorámico de autores esenciales.

Compétences visées : Bloc culture

- Mobiliser des connaissances littéraires, des références culturelles avec un esprit critique.
- Construire une analyse méthodique d'une source littéraire.

- Présenter son analyse de façon organisée et argumentée.

Contrôle des connaissances :

-évaluation initiale : examen terminal écrit, 2 heures.

Exercice en deux parties : questions de type informatif sur le contenu du cours ; analyse d'un extrait de document déjà étudié en classe.

-seconde chance : ídem supra

Bibliografía:

- BESSIERE, Irène, Le récit fantastique, Paris, Larousse, 1974.
- BIOY CASARES, Adolfo, "Prólogo", in Borges, Ocampo y Bioy Casares, *Antología de la literatura fantástica*, Buenos Aires, Sudamericana, 1965.
- CAMPRA, Rosalba, "Fantástico y sintaxis narrativa", in: *Río de la Plata*, Culturas I, "Lo imaginario y lo fantástico", CELCIRP, París, 1985, pp. 95-111.
- CORTÁZAR, Julio, "Del sentimiento de lo fantástico", in *La vuelta al día en ochenta mundos*, México, Siglo Veintiuno Editores, 1968.
- ECHEVERRÍA, Esteban, *La Cautiva. El Matadero. Ojeada Retrospectiva*, Centro Editor de América Latina, Buenos Aires, 1979.
- EZQUERRO, Milagros (éds.), Aspects du récit fantastique rioplatense (Silvina Ocampo, Julio Cortázar), Paris, L'Harmattan, 1997.
- HANN, Oscar, *El cuento fantástico hispanoamericano en el siglo XIX. Estudio y textos*, México, Ed. Coyoacán, Col. Diálogo Abierto, 1997.
- LÓPEZ MARTÍN, Lola (ed.), *Penumbra, Antología crítica del cuento fantástico hispanoamericano del siglo XIX*, Madrid, Lengua de Trapo, 2006.
- ROMERO ROZAS, Ricardo, *Introduction à la littérature fantastique hispano-américaine*, Paris, Nathan, Coll. 128, N° 108, 1995.
- TODOROV, Tzvétan, Introduction à la littérature fantastique, Paris, Seuil, 1970.
- VERDEVOYE, Paul, "Ayer y anteayer", in: *Río de la Plata*, Culturas I, "Lo imaginario y lo fantástico", CELCIRP, París, 1985, pp. 3-19.

Civilisation Espagne 2

Etudiants concernés : étudiants de licence LLCER d'espagnol (majeure « espagnol ») ; étudiants issus d'autres licences ayant choisi la mineure « espagnole ».

Volume horaire : 1 h CM et 1 h TD par semaine.

Enseignante responsable : Anne Dubet

Resumen: La monarquía española en la época moderna (siglos XVI-XVIII).

Objetivos de la clase: 1. Situar las grandes articulaciones de la historia moderna en el tiempo (cronología). 2. Comprender las características principales del Antiguo Régimen español, en sus dimensiones política, económica y social. 3. Adquirir una cultura de la disciplina Historia.

Organización: La clase se compone de una clase magistral, en la que se abordarán las características esenciales del Antiguo Régimen español en términos políticos, sociales y culturales. Como es imposible ser exhaustivo en 12 horas, los estudiantes deberán completar su información leyendo un buen manual de historia moderna. En las sesiones de "trabajo dirigido", se practicarán dos ejercicios: el comentario de documentos escrito y oral y la síntesis, a modo de disertación oral.

Compétences visées : Bloc culture

- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles avec un esprit critique.
- Construire une analyse méthodique d'un document historique.
- Présenter son analyse de façon organisée et argumentée.

Contrôle des connaissances :

-évaluation initiale : examen terminal écrit, 2 heures.

Exercice en deux parties : questions de type informatif sur le contenu du cours ; analyse d'un extrait de document déjà étudié en classe.

-seconde chance : oral (20 minutes). Commentaire de document étudié en classe (extrait).

Bibliografía:

•Libro de cabecera: Floristán, Alfredo, coord., Historia de España en la Edad Moderna,

Barcelona, Ariel, 2004.

•Para consultas:

Carrasco, Raphaël, L'Espagne classique, 1474-1814, París, Hachette, 1992.

Hugon, Alain, L'Espagne du 16e au 18e siècle, París, Armand-Colin / Sedes, 2000.

Poutrin, Isabelle et Cosandey, Fanny, *Monarchies espagnole et française*, 1550-1714, París, Atlande, 2001.

Para preparar los comentarios de documentos, es útil consultar además las obras siguientes :

- -Bleiberg, Germán, dir., *Diccionario de Historia de España*, Madrid, Revista de Occidente, 1968.
- -el *Larousse* enciclopédico.
- -los diversos tomos de la *Historia de España Menéndez Pidal*. Casi todos constan de índices patronímicos y toponímicos, así como de sumarios detallados que permiten hallar rápidamente la información deseada.

Se usarán los recursos de internet con discernimiento. Consúltese la lista de recursos útiles de la página web "Actualités du département d'espagnol". Para el comentario de historia, son útiles las entradas de Wikipedia cuando son buenas, pero en ningún caso deben ser la única fuente consultada; corrobórense con los libros de la bibliografía y con los estudios académicos que se puedan hallar en bibliotecas y en internet.

Analyse de l'image 3

Volume horaire: 12 CM et 12 h TD (2 h hebdo/étudiant)

Enseignante responsable : Danielle CORRADO

Etudiants concernés: Ce cours s'adresse à tous les étudiants inscrits en licence LLCER Espagnol et aux étudiants inscrits en EEI (Etudes Franco-Espagnoles) désireux de le suivre au titre de la mineure disciplinaire Espagnol.

Descriptif du cours : Panorama et analyse du cinéma espagnol : des origines aux années soixante. Ce cours propose une approche du cinéma espagnol depuis une double perspective chronologique et analytique : introduction à l'histoire du cinéma espagnol et initiation à l'analyse de séquences filmiques à partir de films et d'auteurs représentatifs du cinéma espagnol (Luis Buñuel, Luis García Berlanga, Antonio Bardem, etc.)

Compétences visées : Bloc culture

- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques avec un esprit critique
- Construire une analyse méthodique d'un document audio-visuel

Contrôle des connaissances :

- -Evaluation initiale : examen terminal écrit (durée : 2 h 30). L'examen comporte deux parties : une question de cours sur l'histoire du cinéma et l'analyse d'une séquence.
- Seconde chance : Idem.

Bibliographie succincte:

Seguin, Jean-Claude, *Histoire du cinéma espagnol*, coll 128, Nathan Université, 1994. Une bibliographie complète sera remise en cours.

UE 27 Culture européenne

1 enseignement au choix :

• Histoire culturelle des relations européennes

Etudiants concernés : étudiants de la licence EEI

Volume horaire hebdomadaire: 24h CM

Enseignant responsable : M. Schulz (département d'allemand)

Résumé du cours: Ce cours se présentera comme une contribution à une réflexion qui sera poursuivie en deuxième année dans le cadre du cours de civilisation comparée. Les institutions et organismes qui seront présentés ont ceci de particulier qu'ils ont été fondés à des moments

Crédits: 3

décisifs de l'histoire des relations franco-allemandes et de la construction européenne, et notre réflexion montrera le lien étroit entre histoire culturelle et histoire politique.

Compétences évaluées:

compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Modalités de l'examen :

Session initiale: 1 examen terminal écrit d'1h30.

Seconde chance: 1 oral de 15 minutes

Bibliographie sélective :

Ingo Kolboom : « Les relations culturelles franco-allemandes dans la nouvelle Europe », in : Allemagne d'aujourd'hui (avril-juin 1991) 116, p. 127-134.

Hélène Miard-Delacroix : Im Zeichen der europäischen Einigung. 1963 bis in die Gegenwart. Deutsch-französische Geschichte XI, Darmstadt : WGB, 2011.

Ulrich Pfeil: « Zur Bedeutung des Elysee-Vertrags », in : Aus Politik und Zeitgeschichte 63 (1-3 2013), p. 3-8.

• Institutions et actualités européennes

Etudiants concernés : étudiants de la licence EEI

Volume horaire hebdomadaire: 24H CM

Enseignant responsable : M Schulz (Département d'allemand)

Résumé du cours: Ce cours en langue française proposera une brève introduction à l'histoire de l'idée d'Europe et de la construction européenne. Dans une approche franco-allemande, nous reviendrons sur quelques défis récents auxquels est confrontée l'Union (crise de l'euro, flux migratoires, adhésion de la Turquie, politique étrangère et de défense commune face aux conflits au Proche-Orient et dans l'espace post-soviétique).

Compétences évaluées:

• compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Modalités de l'examen :

Session initiale: Examen Terminal écrit 1H30

Seconde chance: Examen Oral 15 min

Bibliographie:

Cournil, Christel/Mayer, Benoît (2014): Les migrations internationales, Enjeux et gouvernance.

Du Castel, Viviane (2015): Choix énergétiques: quels enjeux?

Dumont, Gérard-François/Verluise, Pierre (2015) : Géopolitique de l'Europe.

Rupnik, Jacques (dir.) (2014): Géopolitique de la démocratisation. L'Europe et ses voisinages.

Vaïsse, Maurice (2015): Les relations internationales depuis 1945.

• Histoire de l'Art Italien 1. Cours dispensé en italien.

Etudiants concernés : étudiants de la licence EEI

Volume horaire hebdomadaire : 24hTD Enseignant responsable : Paola Roman

Résumé du cours: Compétences évaluées:

• compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Modalités de l'examen :

- Session initiale: contrôle continu (écrit: 2H + oral : 20 min)
- Seconde chance : oral de 20 min

Bibliographie:

Bora, G. Fiaccadori, A. Negri, A. Nova, *I luoghi dell'arte. Storia, opere, percorsi, 2. Dall'età longo-barda al Gotico*, Milano, 2003.

European Law

NOTE A L'ATTENTION DES ETUDIANTS NON SPECIALISTES: UN NIVEAU ELEVE D'ANGLAIS EST EXIGE POUR ASSISTER A CE COURS QUI NE SE DEROULE QUE DANS

CETTE LANGUE ET QUI REQUIERT UNE PARTICIPATION ACTIVE DES ETUDIANTS A L'ORAL.

Etudiants concernés : étudiants de la licence EEI

Volume horaire: 24H TD

Enseignant responsable: Marie-Elisabeth Baudoin

Résumé du cours:

The European Union (EU) has been described as the "21st century's newest superpower" as it became – in many policy making areas, including competition law and law of the internal market – a more integrated and organized governmental entity. Moreover, with 28 member- states and a population of nearly half a billion, the EU is perceived as a huge market and trader. However, 2011 may be understood as a turning point for the European Union, because of the Eurozone crisis and its implications in terms of collective action.

Thus, the EU is facing many challenges: not only defining its new governance (indeed it is neither a federal State nor a supra-national State but rather, a bewildering new governmental entity), but also surviving the financial and political crisis.

In order to understand the development of European integration and the challenges the EU has to face, this course provides a general introduction to the legal system of the EU. We will examine the evolution and the institutions of the EU, as well as the sources and the position of EU law in the legal systems of the member states. We will also focus on a selection of substantive law issues of intra-Union trade in goods and services and briefly analyse the protection of Fundamental Rights in the EU and the role of the EU in the international arena.

Course materials and requirements

Students are expected to attend all classes and read assigned materials.

A course pack will be provided as a teaching aid. It will include extracts from books or articles as well as passages from the Treaties and accounts of specific cases decided by the European Court of Justice or by national Courts.

Introduction: Historical background to the creation of the European Communities and today's Challenges

Historical origins of the EU; Brief overview of analyses of integration; Introduction to the Treaty establishing the European Community and the Treaty establishing the European Union; recent developments towards revision of the Treaties: the European Constitution and the Lisbon Treaty.

- Chapter 1: The EU's institutional architecture and its evolution

European Council, Commission, Council of the European Union, Parliament, advisory bodies; The changes introduced by the Lisbon Treaty.

- Chapter 2: The EU Judicial order

The European Court of Justice

The nature and authority of European Union law (direct effect and supremacy of EU Law).

The position of the EU law in the legal systems of the member states and the relationships between legal orders: the French example (the conflictual reception of the EU Law in the case law of high national courts)

- Chapter 3: The internal action of the EU

Internal market: Selected issues on free movement of goods and persons;

- Chapter 4: The EU and fundamental rights protection
- Chapter 5: The external action of the EU

Compétences évaluées:

• compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Modalités de l'examen :

Examen Terminal écrit de 2H. (four questions, well-organized answers and analysis are expected)

Bibliographie:

Chalmers Damian, Davies Gareth, Monti Giorgio, European Union Law: Text and Materials, Cambridge University Press; 3rd edition (18 June 2014), 1219 pages.

Craig Paul, de Búrca Gráinne, EU Law: Text, Cases, and Materials, OUP Oxford; 5th edition (18 août 2011), 1320 pages.

Kaczorowska Alina, European Union Law, Routledge; 3rd Revised edition (27 March, 2013), 1168 pages.

• European cinema (ESE :en anglais : niveau B2 exigé)

ATTENTION: UN NIVEAU ELEVE D'ANGLAIS EST EXIGE POUR ASSISTER A CE COURS QUI NE SE DEROULE QUE DANS CETTE LANGUE ET QUI REQUIERT UNE PARTICIPATION ACTIVE DES ETUDIANTS A L'ORAL. CETTE PARTICIPATION FAIT L'OBJET D'UNE EVALUATION QUI ENTRE POUR UNE PART IMPORTANTE DANS LA NOTE FINALE.

Etudiants concernés : étudiants de la licence EEI

Volume horaire : 24H TD

Enseignant responsable: Christophe Gelly

Résumé du cours:

This course is meant as a survey of European cinema from cinema of the origins to contemporary developments. It is based on a corpus of representative films from the 1920s onwards. You will first be given the basic technical tools and vocabulary necessary for the analysis of specific film sequences, and the tutorials will consist of presentations and comments of extracts taken from a limited corpus of films. We will also deal with the main movements of cinema in the European context in terms of style and content (expressionism, neo-realism, new wave, postmodernism). Active oral participation is required throughout the course; as of session 3 students will be expected to present comments on specific extracts from films on the syllabus. Course outline:

Sessions 1-2: General presentation: historical background and stylistic analysis

Sessions 3-4: The beginnings of film theory (Eisenstein) and the rise of expressionism

Session 5-6: Poetic realism in France

Session 7: The British documentary movement

Session 8: Italian Neo-realism

Sessions 9-10: European New wave movements

Sessions 11-12: Art film and popular cinema

Films on the syllabus (will be commented on in the lectures and tutorials) The Cabinet of Dr Caligari, dir. Robert Wiene, 1920 Nosferatu, dir. F.W. Murnau, 1922 The Rules of the Game, dir. Jean Renoir, 1939 Listen to Britain, dir. Humphrey Jennings and Stewart MacAllister, 1943

Rome, Open City, dir. Roberto Rosselini, 1945 The 400 Blows, dir. François Truffaut, 1959 Breathless, dir. Jean-Luc Godard, 1960 This Sporting Life, dir. Lindsay Anderson, 1963 8½, dir. Federico Fellini, 1963 The Draughtsman's Contract, dir. Peter Greenaway, 1982 **Compétences évaluées:**

• compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Modalités de l'examen :

- Session initiale: Contrôle Continu (écrit et oral)

Seconde chance : Oral (1H30)

Bibliographie:

Jacques AUMONT, Alain BERGALA, Michel MARIE, Marc VERNET, Esthétique du film. Paris, Nathan, 1994

David BORDWELL, Narration in the Fiction Film, Madison, University of Wisconsin Press, 1985 Richard DYER and Ginette VINCENDEAU (eds.), Popular European Cinema, London, Routledge, 1992

André GAUDREAULT, François JOST, Le Récit cinématographique, Paris, Éditions Nathan, Collection Nathan-Université, 1990

James MONACO, How to read a film: movies, media, and beyond: art, technology, language, history, theory, New York, Oxford University Press, 2009 (fourth edition)

PETRIE Duncan (ed.), Screening Europe: Image and Identity in Contemporary European Cinema, London, BFI, 1992

Pierre SORLIN, European Cinemas, European Societies 1939-1990, London, Routledge, 1991

Ginette VINCENDEAU (ed.), Encyclopedia of European Cinema, London, BFI/Cassell, 1995

PETRIE Duncan (ed.), Screening Europe: Image and Identity in Contemporary European Cinema, London, BFI, 1992

Pierre SORLIN, European Cinemas, European Societies 1939-1990, London, Routledge, 1991 Ginette VINCENDEAU (ed.), Encyclopedia of European Cinema, London, BFI/Cassell, 1995.

• Droit communautaire

Etudiants concernés : étudiants de la licence EEI

Volume horaire: 24H CM

Enseignant responsable: M. EMADZADEH

Résumé du cours:

- 1) 2 séances de deux heures pour : la problématique, les premiers efforts et historique avec les grandes dates ainsi que l'adhésion progressive des 28 pays.
- 2) 4 séances pour les institutions, leur rôle, leur composition et leur mode de décision, étude des différents Traités.
- 3) 2 séances sur la culture et les politiques européennes ainsi que leur application concrète.
- 4) Et le reste : le système législatif à savoir le droit originaire et le droit dérivé, les recours.

Compétences évaluées:

compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Modalités de l'examen :

Session initiale: Examen terminal (écrit 2h) Seconde chance : un examen oral de 15mn

Droit constitutionnel

Etudiants concernés: étudiants du parcours EFE

Volume horaire: 24H CM

Enseignant responsable: Mme Collay-Sahuc

Résumé du cours:

Le cours de Droit constitutionnel est composé de deux parties.

La première partie porte sur la théorie générale du Droit constitutionnel :

La notion d'Etat,

Le principe de séparation des pouvoirs et les régimes politiques issus de l'application de ce principe,

La notion de constitution,

La démocratie,

L'histoire constitutionnelle de 1875 à 1958.

La seconde partie est quant à elle consacrée à l'étude de la Vème République :

Le contexte dans lequel la constitution du 04 octobre 1958 a été adoptée,

Les caractéristiques essentielles du régime politique mis en place,

Le pouvoir exécutif, le Président de la République et le gouvernement,

Le pouvoir législatif, le Parlement,

L'autorité judiciaire,

Le Conseil constitutionnel.

Compétences évaluées:

• compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Modalités de l'examen :

Session initiale: Examen terminal (écrit 2h) Seconde chance : un examen oral de 15mn

• Culture Europe 3

Etudiants concernés : étudiants de la licence EEI

Volume horaire: 12 CM et 12 TD pour chacun des cours

Enseignant responsable: Sandhya Patel

Résumé du cours:

Culture Européenne: History of Human Rights: An Introduction

Human rights are frequently cited in contemporary political, social and legal discourse and a "human rights culture" has thus become a familiar, everyday motif in the media. Human rights as a theoretical construct though needs clarification. We will here trace when and where human rights emerged as a concept which gradually gained political and judicial currency over the years, all over the world. There will be a special focus on the European Court of Human Rights (ECtHR) and the founding European Convention on Human Rights (ECHR) both functioning as what has been called a "common conscience for all of Western Europe." Within this type of institution, discussion and debate on the concept of human rights gives way to tangible bodies of law which can be applied to defend and protect a discrete set of rights to life, liberty, equality, free speech, privacy, health, food and housing, as set out in binding conventions and declarations, though this reading may be contested by Member States.

This course will be based on an in-depth study of founding instruments in the form of declarations and conventions and will also involve discussion of key cases brought before the ECtHR.

Compétences évaluées:

• compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Modalités de l'examen :

- 1ère session: examen terminal écrit (2H)
- Seconde chance : examen terminal oral (30 minutes)

Bibliographie:

Christofferson Jonas and Mikael Rask Madsen, The European Court of Human Rights between Law and Politics, Oxford university Press, 2011, 2013. Clapham Andrew, Human Rights. A Very Short Introduction, Oxford University Press, 2015. Ishay Micheline, The History of Human Rights, University of California Press, 2004. Ishay, Micheline, The Human Rights Reader: Major Political Essays, Speeches, and Documents from Ancient Times to the Present, Routledge, 2007. http://www.echr.coe.int/Pages/home.aspx?p=home

• Histoire Europe 3 (CM + TD)

Les cours se composent de 12 CM et de 12 TD **Enseignant responsable :** Raphaële Espiet-Kilty

Modalités d'examen :

- 1ère session: examen terminal écrit (2H)
- Seconde chance : examen terminal oral (30 minutes)

Compétences évaluées:

• compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Résumés du cours :

Modern Europe from the French Revolution to WWI

This course is a survey of modern European history concentrating on the forming of a Europe of nation-states from 1789 to 1914. It introduces students to major trends and events focusing more specifically on the way they impacted on governments, political parties and regimes. It starts with the period of the Revolution in France to assess its impact on the whole of Europe. It then considers the period of the expansion of the Napoleonic Empire. Finally, it looks at the fall of the old European empires and the birth of a Europe of "more democratic" nation-states.

Bibliographie:

Morgan, Kenneth O. (ed.), The Oxford History of Britain, OUP, 2010. Blanning, C.W. (ed.), The Oxford History of Modern Europe, OUP, 2001.

UE 24 L'Espagne et les relations internationales – Crédits : 3

Volume horaire : 12 h CM + 12 h TD (1CM + 1TD hebdo/étudiant)

Enseignante responsable : Caroline Domingues

Résumé : Le cours se penchera sur les relations politiques, économiques et culturelles qu'a maintenu et que maintient l'Espagne avec l'Europe, l'Amérique et le Maroc.

Modalités d'examen :

Session initiale: examen terminal oral

Seconde chance : examen oral **Compétences évaluées:**

• compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Bibliographie succincte:

- TUSELL, Javier y otros, *La política exterior de España en el siglo XX*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2000

BLOC 3- PROFFSSIONALISATION

UE 21 Langue vivante – LANSAD

Crédits : 3

Volume horaire : 24 h TD par étudiant (2h par semaine)

Pour le contrôle des connaissances, s'adresser au secrétariat du LANSAD / CLES (Service Commun des Langues Vivantes).

ENSEIGNEMENTS DE MINEURE

MENTION ARTS – Tourisme

UE 28 Aménagement et développement territorial

UE 29 Conduite de projets

UE 30 Histoire de l'art : art médiéval

MENTION ARTS – Métiers du livre et stratégies numériques

UE 28 Maison d'édition

UE 29 Librairies

UE 30 Grands jalons des sciences et techniques

MENTION LLCER - Portugais

UE 28 Communication lusophone

Presse écrite lusophone Et Initiation à la Littérature brésilienne

UE 29 Traduction 3 portugais

Thème Et Version

UE 30 Expression écrite et orale

Deux matières à choisir :

Langue écrite (débutant)

Langue orale (débutant)

Langue écrite (non débutant)

Lange orale (non débutant)

Niveau 2 – Cours du 2^{ème} semestre (S4)

BLOC 1 – LANGUE

UE 33 Traduction 4 Crédits : 3

EC 1: THEME

Enseignant responsable: Vincent CHALERON

Résumé/description : traduction du français à l'espagnol de textes littéraires modernes et contemporains choisis pour leur représentativité et pour la qualité de leur écriture.

Objectifs: asseoir et enrichir les connaissances grammaticales, syntaxiques et lexicales de l'étudiant (français et espagnol); faire un bilan de ses difficultés morphosyntaxiques ; développer ses capacités à proposer des traductions fidèles dans un espagnol correct et nuancé.

Contrôle des connaissances :

-Session initiale: examen terminal écrit (durée : 1 h 30)

-Seconde chance: idem. **Bibliographie succincte:**

1) Dictionnaires unilingues:

Diccionario de uso del español actual, Clave (dictionnaire actuel, simple, pratique et clair, recommandé pour les apprenants étrangers.)

Diccionario avanzado Sinónimos y Antónimos Lengua española, Vox

Dictionnaire des synonymes, Larousse

2) Dictionnaires bilingues:

V.V.A.A, Grand Dictionnaire bilingue, Larousse, 2007

EC 2: VERSION 4

Etudiants concernés : LLCER Espagnol, EEI Etudes franco-espagnoles, Mineure Arts, Mineure SDL / présentiel

Volume horaire hebdomadaire: 12 h TD Enseignante responsable : Florence CLERC

Résumé/description du cours : traduction de l'espagnol au français de textes extraits d'œuvres littéraires espagnoles et hispano-américaines du XVIe au XXe siècle.

Compétences évaluées : approfondir ses connaissances syntaxiques et lexicales en espagnol et en français ; maîtriser les mécanismes de la traduction littéraire.

Modalités de l'examen :

-Session initiale: examen terminal écrit (traduction de l'espagnol au français d'un extrait de texte littéraire). durée : 1 h 30

-Seconde chance : idem **Bibliographie succincte :**

1)Dictionnaires:

Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, Espasa Calpe, <u>www.rae.es</u>.

Diccionario de Autoridades, 1726. Accessible sur www.rae.es.

Littré, Dictionnaire de la langue française.

2)Syntaxe et lexique :

- P. Gerboin et C. Leroy, Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Hachette.
- P. Dupont, La langue du Siècle d'Or, Univ. Paris III-Sorbonne, 1987.
- 3) Civilisation :
- R. Carrasco, C. Derozier, A. Molinié-Bertrand, *Histoire et civilisation de l'Espagne classique* (1492-1808), Paris, Nathan Université, 1991.

BLOC 2 – CULTURES ET INTERCULTURALITES

UE 34 Culture comparée

Les deux cours sont à suivre

EC1: Arts et nations (Espagne et Amérique latine) – Caroline Domingues

Volume horaire : 12h TD (2h TD hebdo/étudiant sur 6 semaines)

Intitulé: Art et nation. Espagne

Résumé/description : Le cours « Art et nation » abordera la construction de la nation et de l'identité espagnoles à travers l'art et les grands mouvements artistiques. L'histoire de l'Espagne sera relue à travers le prisme des arts – peinture, sculpture et architecture –, des artistes et des influences artistiques étrangères.

Crédits: 3

Modalités d'examens : Session initiale: Dossier Seconde chance : Dossier

Seconde chance : Dossier **Bibliographie succincte :**

- Bernard et Christiane Bessière, *La peinture espagnole*, Ed. du Temps, Paris, 2000.
- Fabrice Parisot, Peinture et Culture, Ed. Ellipses, Paris, 1997.
- Manuel Tuñón de Lara, Medio siglo de cultura española, Editorial Tecnos, Madrid, 1984.

EC2: Transferts culturels franco-hispaniques - Assia Mohssine

Volume horaire: 12 TD

Temática: El afrancesamiento mexicano Siglos XIX-XX

Étudiants concernés : Etudiants inscrits en N2 EFE présentiels.

Profesora responsable: Assia MOHSSINE

Résumé du cours: El afrancesamiento mexicano Siglos XIX-XX. Objetivos y competencias: El propósito básico de este curso es indagar el afrancesamiento mexicano en los siglos XIX y XX, como sinónimo de refinamiento y modernidad en numerosas facetas de la historia y cultura mexicanas a través de los siguientes ejes.

- Eje 1: Historia: Los franceses de la Intervención (1862-1867)
- Eje 2: Arquitectura: La ciudad de México durante el Porfiriato: « el París de América »
- Eje 3: Inmigración : los inmigrantes franceses: el caso de Les Barcelonettes
- Eje 4: Literatura: el afrancesamiento de los modernistas mexicanos. El ejemplo de la Revista Moderna (1898-1903): gustos, estilos y posturas literarias a través del aprendizaje del francés y el conocimiento de la literatura francesa.
- Eje 5: Viajes ; los viajeros franceses en México (preceptores, órdenes religiosas, exploradores científicos, viajeros)

Modalités d'examens:

- evaluación continua (CC). Ponencia de 20 minutos + examen oral de 20 minutos, preparación 40 minutos).
- Evaluación 2ª oportunidad (2ème chance): examen oral de 20 minutos, preparación 40 minutos

Bibliografía:

Chabrand, Émile, De Barceloneta a la República Mexicana, con dieciocho ilustraciones de G. Profit según fotografías del autor. Traducción, estudio preliminar y notas de Luis Everaert Dubernard, México, Banco de México, 1987.

Couy, Patrice, « Peregrinaciones de los barcelonnettes a México », Francia - México. Imágenes compartidas, en Artes de México, núm.39, 1997.

DE FOSSEY, Mathieu, Viaje a México, México, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, 1994. Demard, Jean-Christophe, Terres d'argile: Jicaltepec, un village français au Mexique, Paris, Editions du Porte-Glaive, 1987.

Dumas, Claude, « Sur quelques aspects du mythe de la France et de Paris dans la littérature et dans la presse mexicaine au 19ème siècle », Les mythes et leurs expressions au XIXème siècle dans le monde hispanique et ibéro-américain, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1988.

GRÜNFELD, Mihai. «Cosmopolitismo modernista y vanguardista: una identidad latinoamericana divergente», Revista Iberoamericana, 55.146-47 (enero - junio 1989): 33-42.

Lempérière, Annick, « Mexico 'fin de siècle' et le modèle français », en: Les modèles européens en Amérique Latine, Paris, L'Harmattan, 1996.

Meyer, Jean, « Les français au Mexique au XIXème siècle », Cahiers des Amériques Latines, num.9 10,1974.

Pérez-Siller, Javier y Cramaussel, Chantai (dir.), México Francia: memoria de una sensibilidad común; siglos XIX-XX, BUAP-CEMCA-EI Colegio de San Luis, 1998, Tomo I.

______, México Francia: memoria de una sensibilidad común; siglos XIX-XX, BUAP-CEMCA-EI Colegio de Michoacán, 2004, Tomo II.

Tablada, José Juan, La Feria de la Vida, México, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, 1991 (Lecturas Mexicanas, Tercera Serie, 22).

Tello Peón, Berta, Imágenes de Arte Mexicano. Arquitectura del Porfiriato, México, Instituto de Investigaciones Estéticas, UNAM, 1994.

UE 35 Culture hispanophone

Au choix:

EC 1 : Littérature Espagne 2

Etudiants concernés : LLCER Espagnol, EEI Etudes franco-espagnoles (choix avec Analyse de l'image ou Civilisation) / présentiel

Crédits: 3

Volume horaire hebdomadaire: 12 h CM + 12 h TD

Enseignante responsable: Florence CLERC

Résumé/description du cours : Introducción a la literatura del Siglo de Oro. Estudio de las grandes corrientes y los principales autores y obras de la literatura española de los siglos XVI y XVII. La clase magistral estará dedicada prioritariamente a la historia literaria. Se completará, en los trabajos dirigidos, con ejercicios de análisis estilístico y con el comentario de <u>dos obras de lectura obligatoria (cf. bibliografía).</u>

Compétences évaluées : mobiliser des connaissances d'histoire littéraire, ainsi que des références culturelles sur l'Espagne des XVIe et XVIIe siècles. Situer les mouvements littéraires et artistiques espagnols dans les grands courants culturels occidentaux. Développer l'apprentissage de l'analyse littéraire.

Modalités de l'examen :

- -Session initiale: examen terminal écrit (durée : 3 h) : comentario de texto (no estudiado en clase) de uno de los autores estudiados.
- -Seconde chance: idem.

Bibliographie succincte:

N.B.: une bibliographie complète sera communiquée.

<u>Lectura obligatoria:</u> ANÓNIMO, *El Abencerraje (novela y romancero)* ed. de Fco López Estrada, Madrid, Cátedra

ANÓNIMO, Lazarillo de Tormes, Madrid, Cátedra

HISTOIRES LITTERAIRES (XVIe s. et XVIIe s.):

JONES, R.O. (bajo la dirección de), *Historia de la literatura española* (T.2: *Siglo de Oro: prosa y poesía* – T. 3: *Siglo de Oro: Teatro*), Barcelona, ed. Ariel

RICO, F. (bajo la dirección de), *Historia y crítica de la literatura española* (T.2: *Siglo de Oro: Renacimiento*, T.3: *Siglo de Oro: Barroco* + suplementos, Barcelona, Ed. Crítica

PLATAS TASENDE, A-M., Diccionario de términos literarios, Madrid, Espasa, 2000

SESE, B., ZUILI, M., Vocabulaire de la langue espagnole classique (XVIè et XVIIè siècles), Nathan, 1997

EC 2 : Civilisation hispano-américaine 2

Enseignant responsable : Hani Ramade

Etudiants concernés : étudiants de licence LLCER d'espagnol (majeure « espagnol ») ; étudiants issus d'autres licences ayant choisi la mineure « espagnole ».

Volume horaire : 12 CM + 12 TD

Résumé: Las guerras de emancipación en Sudamérica (1810-1826): Río de la Plata, Chile, Perú, Colombia y Venezuela. En este curso estudiaremos los aspectos esenciales del proceso de emancipación iniciado hacia 1790 y las guerras de independencia en Hispanoamérica (1810-1826). Observaremos las principales tendencias nacionales en que evolucionan las diferentes regiones hispanoamericanas a partir del período de su independencia. A partir de la herencia colonial, ya se verifican evoluciones político-sociales disímiles, que desempeñarán un papel determinante en el complejo proceso de conformación de los Estadosnación, a través de los modelos liberales y conservadores.

En los TD analizaremos diferentes documentos históricos del período de la emancipación que darán lugar a trabajos presentados oralmente. Los comentarios de documentos de diferentes tipos tendrán por objetivos valorizar conocimientos adquiridos como destacar nociones fundamentales de este periodo histórico, conocer los actores políticos y analizar los desafios del proceso de independencia en Sudamérica.

Se espera que los estudiantes sean curiosos en cuanto a este periodo histórico fundamental en la comprensión de la civilización hispano-americana y que entiendan los métodos necesarios para proponer un comentario pertinente de los documentos estudiados.

Compétences visées : Bloc culture

- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles avec un esprit critique.
- Comprendre et appliquer la méthodologie du commentaire de document.
- Savoir contextualiser et critiquer un document.
- Présenter un travail structuré et argumenté.

Contrôle des connaissances :

Evaluation initiale : examen terminal écrit, 2 heures. Exercice : commentaire de deux documents de nature différente

Seconde chance : idem. **Bibliografía sucinta:**

CHIARAMONTE, José Carlos, *Nación y Estado en Iberoamérica: el lenguaje político en tiempos de las independencias*, Buenos Aires: Sudamericana, 2004.

LAVALLÉ, Bernard, *L'Amérique espagnole*, París: Belin, 1998. LAVALLÉ, Bernard, *Francisco Pizarro*, *biografia de una conquista*, Lima: IFEA-Instituto de Estudios Peruanos, 2005.

LYNCH, John, Las revoluciones hispanoamericanas 1808-1826, Barcelona: Ariel Historia, 1998.

EC 3 – Analyse de l'image fixe. Espagne et Amérique Latine

Etudiants concernés: étudiants des parcours LLCER et EFE (cours optionnel)

Volume horaire hebdomadaire: 12 CM + 12 TD

Enseignante responsable : Lucie Lavergne

Résumé du cours: La peinture espagnole en Espagne (XVe-XVIIe siècles). Le cours d'analyse de l'image fixe (peinture) traitera l'art pictural en Espagne du XVe au XVIIe siècle, soit durant la Renaissance, le Maniérisme et l'Art Baroque, ce qui nous permettra d'approcher certaines figures majeures de la peinture espagnole : Le Greco, Velázquez, Ribera, etc. Nous ferons un bilan historique de la période pour détacher ensuite les caractéristiques thématiques, stylistiques, plastiques de la peinture. En TD, l'accent sera mis sur la méthodologie de l'analyse plastique et iconique à travers l'étude des principales œuvres picturales de la période concernée.compétences du bloc 1 : Langue

Modalités de l'examen :

Session initiale: un examen écrit de 2H30 (pour les étudiants en présentiels comme pour les étudiants du CEAD)

Seconde chance : un examen écrit de 2H30 (pour les étudiants en présentiels comme pour les étudiants du CEAD)

Bibliographie: Une bibliographie sera mise en ligne sur Moodle

UE 36 Culture européenne

Crédits : 3

Au choix:

Histoire de l'art italien 2

Etudiants concernés : étudiants de la licence EEI Volume horaire hebdomadaire : 24H CM Enseignant responsable : Daniele Rivoletti

Résumé du cours:

Le cours proposera une synthèse de l'histoire de l'art en Italie à la Renaissance.

L'examen oral portera sur le cours et sur les ouvrages suivants :

1) Lecture du manuel suivant, dont les œuvres reproduites doivent être maîtrisées (auteur, titre, date, analyse).

Claude Mignot et Daniel Rabreau (dir.), Temps modernes : XVe-XVIIIe siècles, Paris, Flammarion, 1996, seulement les chapitres sur le XVe et sur le XVIe siècle en Italie.

2) Lecture de l'un des deux essais suivants au choix :

André Chastel, Renaissance méridionale. Italie 1460-1500, Paris, Gallimard, 1965 (ou une édition postérieure), disponible également en traduction italienne I centri del Rinascimento, Milano, Rizzoli, 1965 (ou une édition postérieure);

OU

André Chastel, Le grand atelier d'Italie, Paris, Gallimard, 1966 (ou une édition postérieure), disponible également en traduction italienne La grande officina, Milano, Rizzoli, 1966 (ou une édition postérieure).

Compétences évaluées:

• compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Modalités de l'examen :

- Session initiale: Examen Terminal oral (15 minutes)
- Seconde chance : Examen Terminal oral (15 minutes)

Culture Europe 4 (CM + TD) (en anglais : niveau B2 exigé)

Culture européenne : Critical Discourse Analysis and Political Discourse

Etudiants concernés : étudiants de la licence EEI

Volume horaire: 12 CM + 12 TD

Enseignant responsable: Raphaële Espiet-Kilty

Résumé du cours:

CDA is a "special approach to the study of text and talk" that is necessarily critical of the document under study (T.A. van Dijk, Aim of critical discourse analysis). It focuses on the relations between discourse and society by studying all dimensions of a discourse (semantic as much as historical). Its aim is to uncover what is implicit in a text in order to reveal underlying ideologies and to establish what role discourse plays in the perpetuating of social power, i.e. the control of one group by another. This course will combine lectures and tutorials which will consist in analysing political discourse using the CDA and Rhetorical Political Analysis approaches.

Compétences évaluées:

• compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Modalités de l'examen :

- Session initiale: Examen Terminal écrit (2H)
- Seconde chance : Oral (30 minutes)

Bibliographie:

Van Dijk, T.A., Aims of Critical Discourse Analysis, free on the internet, 1995. Wodak, Ruth (ed.), Language, Power and Ideology, Benjamins, 1989. Wodak, Ruth, Methods of Critical Discourse Analysis, Sage, 2002. Wodak, Ruth (ed.), Qualitative Discourse Analysis in the Social Sciences, Palgrave Macmillan, 2008.

Histoire Europe 4 (CM + TD) (en anglais : niveau B2 exigé)

Histoire européenne : BREXIT and Europe Teacher

Etudiants concernés : étudiants de la licence EEI

Volume horaire: 12H CM + 12 TD

Enseignant responsable: Tim Whitton

Résumé du cours:

This course will be devoted to an in-depth study of the 23 June 2016 Brexit referendum. It will focus on why David Cameron chose to submit the decision to the vox populi, the campaigns organized by the "Brexit" and the "Bremain" camps, the referendum itself, the triggering of Article 50 of the European constitution and the "exit" negotiations undertaken by the British government with its European partners. The effect of the Brexit on other European countries' potential wish to leave the European Union will also be studied.

Compétences évaluées:

• compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Modalités de l'examen :

Session initiale: Contrôle ContinuSeconde chance : Oral 30 minutes

Bibliographie:

BAKER David and SCHNAPPER Pauline, Britain and the Crisis of the European Union, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015, 234 p., ISBN 978-1-137-00519-9. L'ESPRIT du TEMPS (eds.), Brexit!, Outre-Terre: revue européenne de géopolitique, années 2003 à 2016, Paris 2017. OLIVER Craig, Unleashing Demons: the Inside Story of Brexit, London, Hodder & Stoughton, 2016 (highly recommended!) Revue Française de Civilisation Britannique, vol. XX1, n°2, 'The Brexit Referendum of 23 June 2016, le Référendum sur le Brexit du 23 juin 2016', 2017. TOURNIER-SOL Karine & GIFFORD Chris (eds.), The UK Challenge to Europeanization: the Persistence of British Euroscepticism, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015.

Littérature française et comparée : Ballades populaires et ballades romantiques

Etudiants concernés : étudiants du parcours EFE

Volume horaire: 24 CM

Enseignant responsable: Gaëlle Loisel

Résumé du cours:

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, des écrivains comme James Macpherson, Herder ou les frères Grimm s'intéressent aux formes de la culture populaire, et notamment aux ballades issues de la poésie orale. Grâce à leurs travaux, l'Europe littéraire redécouvre avec enthousiasme une forme de chanson narrative relativement brève, qui devient une source d'inspiration majeure pour les poètes romantiques. Incarnant la « poésie de nature », « l'âme d'un peuple », la ballade permet de redécouvrir un rythme, un vers ou une musique ; elle en vient parfois à se charger de visées nationalistes. Le genre de la ballade apparaît ainsi comme une forme qui interroge les notions de culture populaire ou de poésie orale, la théorie poétique romantique, les liens entre littérature et musique, les transferts culturels ou encore la dimension littéraire de la construction identitaire. Ce sont toutes ces questions que l'on explorera en prenant appui sur des textes de Goethe, les *Ballades et romances* d'Adam Mickiewicz et les *Ballades lyriques* de Coleridge et Wordsworth**Compétences évaluées:**

• compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Modalités de l'examen :

- Session initiale: Examen terminal écrit de 4 heures.
- Seconde chance : Examen oral de 30 minutes.

Bibliographie:

Œuvres au programme

Les textes étudiés seront distribués en cours, à l'exception de l'ouvrage suivant, qu'il convient de se procurer :

Coleridge, La Ballade du Vieux Marin, et autres textes, Poésie/Gallimard, 2007.

Littérature française et comparée : Les drames romantiques

Etudiants concernés: étudiants du parcours EFE

Volume horaire: 24 CM

Enseignant responsable: Philippe Antoine

Résumé du cours:

La scène théâtrale française est profondément bouleversée lors d'une période relativement brève que l'histoire littéraire a située entre 1828 et 1843. Cette « parenthèse », que l'on désigne sous l'appellation

« drame romantique », n'est évidemment pas isolable des transformations que connaît le genre sur une longue durée. Elle est loin, également, de présenter la belle homogénéité qu'un discours rétrospectif peut être tenté de proposer. C'est la raison pour laquelle ce cours mettra l'accent sur les différences comme sur les convergences esthétiques qui unissent et divisent les acteurs de ce moment important du théâtre. Ce panorama sera esquissé à partir des œuvres suivantes (éditions indifférentes) :

Compétences évaluées:

• compétences du bloc 2 – Culture et interculturalités

Modalités de l'examen :

- Session initiale: Examen terminal écrit de 4 heures.

- Seconde chance: Examen oral de 30 minutes.

Bibliographie:

Dumas, *Antony*, 1831 Hugo, *Marie Tudor*, 1833 Vigny, *Chatterton*, 1835 Nerval, *Léo Burckart*, 1839

Littérature française et comparée : La forêt et les hommes : approches écocritiques du roman contemporain.

Etudiants concernés : étudiants du parcours EFE

Volume horaire hebdomadaire: 24 CM **Enseignant responsable**: Gaëlle Loisel

Professeur : Gaëlle Loisel

Descriptif général : Comment survivre dans un environnement où tout s'effondre et tend à disparaître ? Les romans de Jean Hegland, écrivaine américaine, et d'Andrus Kivirähk, auteur estonien, soulèvent des questions similaires : écrits à la première personne, ils dépeignent la fin d'un monde et interrogent les rapports entre l'homme et la nature, ainsi que notre rapport au savoir. L'espace de la forêt y occupe une place centrale. Lieu de solitude, voire de réclusion, la forêt est aussi lieu de survie, où s'apprend la vie en autarcie. Ces deux ouvrages, que l'on peut lire comme des romans d'anticipation, portent ainsi un regard critique sur notre époque, menacée par des catastrophes environnementales.

Œuvres au programme dans les éditions à se procurer :

Andrus KIVIRÄHK, L'Homme qui savait la langue des serpents, trad. Jean-Pierre Minaudier, Paris, Le Tripode, coll. « Météores », 2015.

Jean HEGLAND, Dans la forêt, trad. Josette Chicheportiche, Paris, Gallmeister, coll. « Totem », 2018.

Compétences:

• Acquérir des connaissances d'histoire et de théorie littéraires sur le roman contemporain dans l'espace nord-américain et estonien (nature writing) la fiction à la première personne

l'écocritique

- Savoir analyser un texte romanesque
- Être capable de comparer des textes issus d'aires linguistiques et culturelles différentes
- Être capable de développer une argumentation critique, en l'étayant par des exemples pertinents, qui témoignent d'une réelle appropriation des textes étudiés.

Modalités d'examen : 2 notes de contrôle continu (50%) + 1 examen terminal en 4h (dissertation comparatiste, comptant pour 50% de la moyenne finale).

Régime Spécial Etudiant (RSE) : un examen terminal en 4h (dissertation comparatiste)

2e session : un oral de 30 minutes.

BLOC 3 – PROFESSIONALISATION

UE 31 Langue vivante – LANSAD

Volume horaire : 24 h TD par étudiant (2h par semaine)

UE 32 UE Transversale (PPP)

Voir liste de l'UFR LCC.

Un PPP EEI a été conçu pour les étudiants de la mention EEI.

Compétences évaluées : Compétences du bloc 3 Professionalisation

PPP EEI

Volume horaire : 24H TD Résumé des cours :

Le PPP EEI se déroulera en deux étapes aux objectifs spécifiques, contenant des modalités de réalisations pratiques et appliquées :

1) Chercher un stage ou un emploi à l'étranger (communication interpersonnelle, entretien, rédaction du CV, de la lettre de motivation, avec simulations et une composante interculturelle le cas échéant).

Enseignante responsable: Catherine BOUTIN AURINE.

Modalités d'examen : Contrôle continu: Au moins 2 : Ecrit + oral OU 1 Mémoire

RS: Examen Terminal: 1 Ecrit OU 1 mémoire

2^e session: ET: 1 Ecrit OU 1 mémoire

2) **Actualités européennes** (questions selon les intervenants et la conjoncture européenne). Cette partie contiendra une dimension historique et les étudiants travailleront sur l'actualité, notamment dans les médias européens.

Crédits: 3

Enseignant responsable: Nicolas VIOLLE.

Modalités d'examen : Contrôle continu : 2 notes au moins : Ecrit / Autre (dossier à rendre)

2e session : Autre (dossier à rendre)

UE 37 Projet culturel de groupe

Etudiants concernés : EFE 2ème année Présentiel

Volume horaire hebdomadaire: 1hTD (projet validé au S4 mais initié au S3)

Enseignantes responsables : Stéphanie URDICIAN et Evelyne DUCROT (Service Université Culture)

Résumé/description du cours : Présentation des méthodes et des outils de l'action culturelle en vue de la conception et de la réalisation d'une programmation culturelle et artistique en lien avec la culture hispanique. Collaboration avec l'Ateneo Iberoamericano et les structures culturelles locales (Cinéfac, Association du Cinéma hispanique, Service Université Culture, Festival International du Court Métrage, Rendez-vous du Carnet de voyage, etc.)

Compétences évaluées: Capacité à concevoir et à mettre en oeuvre un projet culturel visant à valoriser la culture hispanique; à mobiliser des connaissances culturelles et artistiques; gestion administrative et financière d'un projet; programmation des tâches et coordination des équipes; recherche et fidélisation des partenaires; maîtrise des outils de la communication culturelle; connaissance de l'environnement culturel local

Modalités de l'examen :

Evaluation initiale : contrôle continu (dossier individuel d'analyse et de synthèse du projet et soutenance collective)

Seconde chance : un dossier individuel d'analyse et de synthèse du projet

Bibliographie succincte:

Consulter les programmations culturelles de Clermont-Ferrand et de ses alentours (Agenda culturel de la Ville), du Service Université Culture et des associations en lien avec la culture hispanique.

UE 38 Complément d'enseignement

Au choix:

EC 1 : Economie-gestion (EFA/EFE)

Enseignant responsable: Cyril Boisnier

Volume horaire : 24h TD (2 heures hebdomadaires)

Modalités d'examen :

Session initiale: écrit de 2HSeconde chance : écrit d'1H

Compétences évaluées : compétences du bloc 3

Résumé du cours : 6 thèmes sont abordés dans ce cours et sont illustrés notamment par des exemples pris à l'économie d'entreprises de la culture ou du tourisme :

Qu'est-ce qu'une entreprise : une unité de production mais aussi une organisation avec une culture qui est en interaction avec son environnement. Les typologies d'entreprise

- Le rôle de l'information sur la prise de décision : importance de l'information dans le processus de décision, le système d'information et la veille.
- -Le management stratégique : définition, analyse préalable, mise en œuvre et contrôle d'une stratégie.
- -La fonction marketing : l'esprit et la démarche marketing et le mix-produit
- -La fonction production et logistique : le système de production, les étapes de la production par l'amont et l'aval, les principaux modes de production et d'approvisionnement, la logistique.
- -La fonction RH: les fondements, la mise en œuvre, les fonctions et le dialogue social.

Bibliographie indicative : Comprendre l'entreprise, théorie, gestion, relations sociales, Tony Alberto, Pascal Combemale, Armand Colin, 2010

EC 2 : Psychologie sociale 4 - Psychologie interculturelle

Enseignant responsable : Serge Guimond **Volume horaire :** CM 20h sur 10 séances

Modalités d'examen :

Session initiale: écrit 1H30Seconde chance : écrit 1H30

Résumé du cours :

CM : Introduction à l'étude de la psychologie à travers les cultures axée sur les phénomènes cognitifs et sociaux. Les thèmes abordés sont : les processus de groupes et la culture ; la transmission culturelle ; la psychologie culturelle comparative ; individualisme et collectivisme ; contact interculturel ; immigration et acculturation.

Objectifs:

Etre capable de restituer et d'articuler les connaissances théoriques reliées aux domaines étudiés

Etre capable de répondre à un problème pratique en psychologie interculturelle

Etre capable d'identifier les influences culturelles dans différents contextes.

Compétences (générales):

Mobiliser les principaux concepts et les grandes approches théoriques et méthodologiques des différents champs de la discipline

Mobiliser les bases théoriques des rapports entre la culture et le fonctionnement psychique de l'individu Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

Bibliographie (informative):

Berry, J. W., Poortinga, YH, Breugelmans, SM, Chasiotis, AC, & Sam, DL (2011). *Cross-cultural psychology. Research and applications*. Cambridge: Cambridge University Press.

Guimond, S. (Ed.) (2006). *Social comparison and Social Psychology: Understanding cognition, intergroup relations and culture.* Cambridge, England: Cambridge University Press, 354 pages.

Guimond, S. (2010). *Psychologie Sociale : Perspective Multiculturelle*. : De wavre : Mardaga, 293 pages.

EC 3: Droit administratif

Enseignant responsable : Claire Marliac

Volume horaire : 24H CM Modalités d'examen :

Session initiale: Examen terminal (écrit 2h) Seconde chance : un examen oral de 15mn

Résumé du cours :

Le but de cet enseignement est d'appréhender l'organisation administrative de la France et ses acteurs. Il s'agira de saisir le caractère déconcentré et décentralisé de la France ainsi que le rôle notamment de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Le cours s'intéressera par ailleurs à l'action administrative à travers une approche des actes de l'administration et des services publics. Enfin, c'est l'administration soumise à la légalité et à la justice administrative qui sera analysée.

EC 4 : Géopolitique

Enseignant responsable : F. Chignier-Riboulon

Cours du parcours pluridisciplinaire Lettres et Administration mutualisé avec EFA.

Volume horaire: 24H CM Modalités d'examen:

Session initiale: Examen terminal (écrit 2h)
Seconde chance: Examen terminal (écrit 2h)

Résumé du cours :

La géopolitique est une approche devenue très médiatique depuis une vingtaine d'années. Elle étudie les oppositions de pouvoirs et d'idées sur des espaces, à différentes échelles géographiques (d'une petite région à une question internationale).

A partir d'un sujet politique portant un enjeu, les différents éléments qui l'expliquent sont développés. Ces éléments peuvent être démographiques, culturels, religieux, linguistiques, spatiaux, sociaux, économiques, historiques...

Le cours se déroule en deux temps. Dans un premier temps, l'analyse géopolitique est présentée aux étudiants, avec de nombreux exemples. Dans un second temps, une situation particulière liée à l'actualité récente est analysée : en 2019-2020, la Suisse et le Brésil seront au programme.

ENSEIGNEMENTS DE MINEURE

MENTION ARTS – Tourisme (voir livret de la Licence Tourisme)

UE 39 Représentation des lieux (littérature, photographie, peinture)

UE 40 Histoire de l'art moderne

MENTION ARTS – Métiers du livre et stratégie numérique (voir livret de la Licence de Métiers du livre)

UE 39 Médiathèques et centres de documentation

UE 40 Histoire du livre et des pratiques de lecture à l'époque moderne et contemporaine

MENTION LLCER Portugais (voir livret de la Licence de portugais)

UE 39 Traduction 4

Thème **Et** Version

UE 40 Arts lusophones (Brésil et Portugal)

Art du Brésil Et Art du Portugal

Informations générales sur le CLES

CLES

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur est une certification nationale mise en place par les universités accréditées par le Ministère de l'Education Nationale. Elle vous permet d'attester de votre niveau en compétences langagières et de le faire valoir à l'échelle de l'Europe. En effet, le Conseil de l'Europe a mis en place un Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) auquel sont adossés les différents niveaux évalués par le CLES.

Langues concernées? Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais, Russe!

Niveaux ? CLES1, CLES2, CLES3

Quand? Plusieurs sessions par an

Niveaux

Le CLES se décline en 3 niveaux :

CLES 1: correspond au niveau B1 du CECRL, qui est celui qu'on attend d'un utilisateur qui n'est plus débutant mais ne maîtrise pas encore la langue. Les exercices portent sur l'explicite des documents composant le dossier, qui sont simples à comprendre. L'UCA propose des sessions CLES 1 en allemand, anglais, espagnol, italien, polonais, portugais et russe, à partir de la L1.!

CLES 2: correspond au niveau B2 du CECRL et s'adresse aux utilisateurs de niveau avancé. Les exercices portent en partie sur l'implicite des documents, qui sont plus complexes que pour le CLES 1. Le candidat doit aussi faire preuve d'esprit de synthèse ainsi que de fluidité dans l'expression. L'UCA propose des sessions CLES 2 en allemand, anglais, espagnol, portugais et italien, selon les effectifs, à partir de la L2!

CLES 3 : correspond au niveau C1 du CECRL et s'adresse aux utilisateurs expérimentés, qui ont une très bonne maîtrise de la langue. Les dossiers de travail se situent dans un contexte véritablement universitaire, article, colloque, débats sur la spécialité de l'étudiant, ce qui réserve cette certification au niveau Master ou aux très bons étudiants de L3. L'UCA pourra éventuellement proposer des sessions CLES 3 en allemand, anglais et espagnol, selon les effectifs.

Tarifs: Tarif unique quel que soit le niveau ou la langue : 60 euros

Modalités d'inscription

Pour s'inscrire, rendez-vous dans les locaux du **Centre des Langues et du Multimédia** (CLM), auprès du Pôle formation continue et certifications. Le CLM est situé sur le site Carnot de l'Université Clermont Auvergne à Clermont-Ferrand, à l'angle de la rue Paul Collomp et de la rue d'Amboise (plans d'accès). Pour tout renseignement : Tél. : 04 73 40 64 91 / Courriel : sclv@univ-bpclermont.fr

Possibilité de stage en L2 EFE

Vous avez la possibilité d'effectuer un premier stage en deuxième année, soit en France, soit dans un pays de langue espagnole. Le secteur d'activité doit relever de l'interculturel (agence de traduction, tourisme, hôtellerie, etc.). Il s'agit d'un stage facultatif, mais dont le nombre d'heures pourra être décompté de la totalité d'heures de stages à effectuer au cours de la Licence EFE (300 heures minimum). Pour tout renseignement, veuillez envoyer un e-mail à la/au responsable d'année.

Pour la procédure et les aides financières possibles, voir les pages suivantes.

Informations concernant la L3 EFE

Objectifs visés

Autonomie, enrichissement académique et professionnel, maîtrise de la langue, acquisition de compétences interculturelles, expérience et connaissance du marché du travail européen.

Contenus de l'année

L'étudiant en L3 Etudes Franco-espagnoles doit obtenir 60 ECTS pour valider son année. Pour ce faire, il suivra au premier semestre (S5) les enseignements proposés par l'Université partenaire, en l'occurrence les cours des cursus de licence d'espagnol et de français (Grado de Español Lengua y Literatura, Grado de Francés-Inglés Filología moderna). Le choix des matières optionnelles se fera en concertation avec le responsable pédagogique de l'échange à Clermont-Ferrand et dans la ville de destination. Ce séjour d'études se fera dans le cadre d'« Erasmus études » (en Espagne) ou d'une convention bilatérale (Amérique hispanique)

Au S6, les étudiants effectueront leur stage dans le cadre de « Erasmus Stages » et rédigeront leur mémoire de stage. La soutenance aura lieu en fin de L3.

<u>Pour valider sa licence (180 ECTS), il devra réaliser un stage d'une durée totale de 300 heures (sur l'ensemble de la licence).</u>

Aides à la mobilité et procédures

Erasmus Etude : mobilité d'étude

Contact: Marie-France Yang. Bureau F10. m-france.yang@uca.fr

Tél.: 04 73 40 64 27

34 Avenue Carnot □63006 Clermont-Ferrand Cedex

Montant de l'aide : 750-1500€ (mensualités de 150€ sur le 1er semestre de L3).

Erasmus Stage: mobilité de stage

Contact : Bureau des Stages

Montant de l'aide : 350€/ mois pendant 3 mois (durée du stage)

L'étudiant peut bénéficier consécutivement d'une bourse ERASMUS ETUDES et d'une période ERASMUS STAGES et vice versa, sans pour autant pouvoir excéder 24 mois. Si une mobilité ERASMUS ETUDES et une mobilité ERASMUS STAGES sont réalisées par un étudiant dans le cadre d'une même année universitaire, la durée totale des deux mobilités ne peut excéder 12 mois.

ATTENTION : Il est impératif qu'il n'y ait pas de chevauchement entre les dates ERASMUS ETUDES et les dates ERASMUS STAGES.

Ces bourses sont destinées à couvrir une partie des frais liés au départ en mobilité et n'ont pas vocation à prendre en charge le coût total de la mobilité à l'étranger.

Plus d'informations sur Erasmus Stages :

http://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/faire-un-stage-a-l-etranger/

http://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/faire-un-stage-a-l-etranger/les-stages-conventionnes-erasmus-/

Procédure stage à l'étranger :

http://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/faire-un-stage-a-l-etranger/les-stages-a-l-etranger-procedure/

Autres financements hors statut Erasmus

• Bourse de Complément Mobilité du Ministère (800€)

L'aide à la mobilité du ministère est destinée aux étudiants boursiers participant à un programme d'échanges ou effectuant un stage à l'étranger inscrit dans leur cursus d'études. Pour un demande d'aide à la mobilité du ministère, il faut constituer <u>un dossier de candidature</u> à une mobilité internationale. Aucun dossier de demande de bourse de complément de mobilité du Ministère ne sera accepté au delà du 15 mai pour l'année en cours.

Conditions à remplir pour l'obtention de la BOURSE DE COMPLEMENT MOBILITE DU MINISTERE (conventions et hors conventions)

- La bourse de Complément Mobilité est destinée à l'étudiant suivant un programme d'échanges ou effectuant un stage international qui doit s'inscrire dans le cadre de son cursus d'études.
- Elle est octroyée à l'étudiant boursier national sur critères sociaux.
- L'étudiant doit préparer un diplôme national de l'enseignement supérieur. Est exclu de ce dispositif, l'étudiant inscrit à un Diplôme

Universitaire (DU) ou à un doctorat.

- La durée du séjour aidé de l'étudiant à l'étranger ne peut être inférieure à 2 mois complets ni supérieure à 9 mois consécutifs.
- Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, l'étudiant ne pourra bénéficier d'une aide à la mobilité cumulée supérieure à 9 mois.
- Son montant ne peut être inférieur au nombre de mensualités de base soit 400 € x 2 mensualités.

• Bourse de la région Auvergne-Rhône-Alpes (500€)

La bourse du Conseil Régional est attribuée à tous les étudiants partant en échange pour une durée minimale de 9 semaines dans le cadre d'un DU, DUT, d'une Licence, d'un Master ou d'un stage reconnu dans le cursus (hors doctorat et formation continue). Demande en ligne : https://bfss.cr-auvergne.fr □(Rubrique "Rechercher une aide" > "Aide à la mobilité internationale")

Conditions à remplir pour l'obtention de la BOURSE DU CONSEIL REGIONAL d'AUVERGNE (conventions et hors conventions)

- La bourse du Conseil Régional est octroyée à l'étudiant inscrit à l'UCA (toute nationalité et tout diplôme y compris D.U) qui réalise un séjour à l'étranger d'une durée égale ou supérieure à 2 mois, soit pour un cursus d'études en parcours Licence ou Master, soit pour un stage en université ou en entreprise, reconnu dans le cursus. La demande doit être faite par l'étudiant directement en ligne sur le site web du Conseil Régional.
- Elle est cumulable avec toutes les autres bourses.

https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/75/89-bourse-ami-aide-a-la-mobilite-internationale-enseignement-superieur-recherche-innovation.htm

• Bourse de la Direction des Relations Internationales (166€ Europe)

L'aide de la Direction des Relations Internationales de l'université n'est cumulable qu'avec la bourse de la région Auvergne. Son rôle est de soutenir la mobilité des étudiants qui ne sont ni boursiers sur critères sociaux, ni boursiers Erasmus, mais partent dans le cadre d'une convention bilatérale (hors EFA, INVOGE et tout programme d'échange ayant un financement propre).

Conditions à remplir pour percevoir la BOURSE DE LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES (conventions bilatérales)

- La bourse de la Direction des Relations Internationales de l'Université Clermont Auvergne qui s'ajoute à la bourse du Conseil Régional, n'est par contre cumulable ni avec la bourse de Complément Mobilité, ni avec la bourse Erasmus.
- Cette aide versée **une seule fois** pour un séjour réalisé dans le cadre **d'une convention bilatérale**, est variable en fonction des destinations.
- Elle est octroyée pour des séjours d'études et pour des stages non rémunérés d'au moins 2 mois **réalisés** dans le cadre des conventions bilatérales signées par l'Université Clermont Auvergne. Seuls ouvrent droit les séjours pour les parcours Licence ou Master; les formations en doctorat n'ouvrent pas droit.
- **Dotation spécifique UFR LCC diplômes internationaux :** A définir chaque année. **Informations :** Site Université Clermont Auvergne Rubrique INTERNATIONAL Aides financières

AIDES FINANCIERES destinées aux étudiants réalisant un séjour d'études hors Europe ou dans une destination européenne <u>n'ouvrant pas droit au statut Erasmus</u>

REGLES DE CUMUL

Tout étudiant **boursier national sur critères sociaux** peut cumuler la bourse nationale avec la bourse de Complément Mobilité du Ministère, la bourse du Conseil Régional et celle de la Ville de Clermont-Ferrand (pour les villes jumelles).

Par contre, l'aide de la Direction des Relations Internationales est réservée à l'étudiant non boursier sur critères sociaux pour des séjours réalisés dans le cadre d'une convention bilatérale signée par l'Université Clermont Auvergne (parcours Licence et Master).

Voir aussi le lien suivant : http://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/beneficier-d-aides-financieres/

Calendrier de la demande de mobilité et de bourse Erasmus

(2ème et 3ème années EFE)

1) – Février

La Direction des Relations Internationales envoie aux enseignants responsables des étudiants en mobilité:

- le calendrier des procédures qu'ils doivent respecter pour réaliser les échanges d'étudiants (présent document) ;
- la grille de nomenclature des codes des disciplines référencées par le contrat ERASMUS ;
- le tableau de l'ensemble des conventions bilatérales et Erasmus ;
- un modèle du dossier « Etudiant en mobilité à l'étranger » à remettre à tout étudiant inscrit à l'UCA et retenu pour une mobilité à l'étranger ;
- un modèle du contrat d'études qui doit être visé par l'étudiant, l'enseignant et l'université partenaire ;
- un modèle du dossier "Complément Mobilité " du MENESR à remettre aux étudiants boursiers sur critères sociaux (Licence et Master) même hors conventions.

Les enseignants affichent, dans les composantes, les destinations possibles pour les étudiants "ERASMUS" et "Conventions bilatérales".

2) – Mars - Avril

Les étudiants déposent leur candidature pour un départ à l'étranger au semestre 1 ou à l'année, auprès des enseignants responsables des échanges (certaines UFR peuvent exiger une date antérieure).

Les étudiants doivent obligatoirement s'inscrire auprès de l'université partenaire par le biais des inscriptions en ligne sur les sites internet de ces universités, le cas échéant, avant une date limite définie par celles-ci.

L'enseignant responsable de l'échange annonce les candidatures des étudiants à son contact enseignant au sein de l'université partenaire. Le service des Relations

Internationales annonce, de son côté, les candidatures des étudiants à son contact administratif au sein de l'université partenaire.

3) - Mai

- 1- Les enseignants responsables des échanges remettent à la Direction des Relations Internationales :
 - → la liste des étudiants ERASMUS et conventions bilatérales sélectionnés pour le semestre 1, présentée par destination ;
 - → la liste des étudiants hors conventions ouvrant droit à une bourse « Complément Mobilité » du MENESR (Ministère).

Ces listes doivent être accompagnées des éléments suivants pour chaque étudiant concerné :

- → le dossier « Etudiant en mobilité à l'étranger » (modèle en téléchargement sur le site web de l'université) ;
- → une déclaration sur l'honneur stipulant que l'étudiant n'a jamais bénéficié d'une bourse Erasmus pour une période d'études auparavant (modèle en téléchargement sur le site web de l'université) ;
- → un dossier de bourse « Complément mobilité » du MENESR, si l'étudiant est boursier sur critères sociaux.
- 2- Les enseignants responsables des échanges définissent avec leurs étudiants le programme pédagogique du cursus à l'étranger, ils remplissent le contrat d'études, le signent et l'envoient à l'université partenaire pour acceptation.
- 3- La Direction des Relations Internationales envoie à chaque étudiant deux contrats Erasmus à compléter et à renvoyer à la Direction des Relations Internationales

4) Juin-Juillet

Au vu des résultats aux examens, les enseignants responsables des échanges confirment les départs et signalent les désistements (échec aux examens, cas personnels...):

- à la Direction des Relations Internationales de l'UCA <u>et de l'université partenaire</u>. Tout changement ultérieur (désistement par exemple) connu par l'enseignant doit être communiqué systématiquement au service et vice versa.

Afin de procéder au paiement des différentes bourses et aides financières, la Direction des Relations Internationales envoie, à tous les étudiants, une attestation d'arrivée vierge à faire remplir par l'université d'accueil (signature et cachet obligatoires). Pour les étudiants Erasmus, cet envoi est accompagné, de la charte Erasmus, du rapport détaillé, de leur contrat Erasmus signé par la Présidente de l'UCA en deux exemplaires dont un à remettre à leur université d'accueil et une attestation de fin de séjour.

5) – Septembre- Octobre

L'attestation d'arrivée validée par l'université d'accueil, doit parvenir à la Direction des Relations Internationales pour la mi-octobre dernier délai pour permettre le paiement du premier versement de la bourse Erasmus aux étudiants partis au semestre 1 ou à l'année.

6) – Décembre

Les enseignants responsables des échanges fournissent à la Direction des Relations Internationales :

- → la liste des étudiants "ERASMUS et Conventions" qui partent au semestre 2 (se reporter aux points 3 et 4 de ce tableau pour les formalités à accomplir),
- → la liste des étudiants hors conventions ouvrant droit à une bourse de « Complément Mobilité » du MENESR (se reporter aux points 3 et 4 de ce tableau pour les formalités à accomplir),

7) – **Avril**

Paiement du premier versement de l'aide financière Erasmus aux étudiants partis au semestre 2.

8) – mi-juillet

Paiement du solde de l'aide financière Erasmus aux étudiants partis au semestre 1 et/ou 2.

Il sera déclenché par la Direction des Relations Internationales, à condition que lui soient parvenues toutes les pièces justificatives obligatoires à fournir : l'attestation de fin de séjour signée par l'université d'accueil, la copie du relevé de notes, le rapport de fin de séjour.

Les stages

Procédure légale et administrative France / Espagne

Étape 1 : Saisissez votre demande de convention de stage directement sur votre Espace Numérique de Travail, via l'application « Pstage », à la rubrique *Scolarité – Stage* sur l'ENT. Puis vous en avertissez votre tuteur ou tutrice par mail (Mme Domingues, Mme Lavergne ou M. Grégoire, selon le cas).

Étape 2 : Si votre demande de stage est validée par le responsable pédagogique UCA, Mme Perrin l'imprimera (elle aura accès à votre convention).

CETTE ÉTAPE EST ESSENTIELLE. VOTRE DEMANDE DE CONVENTION DOIT ÊTRE VALIDÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE L'UCA POUR QU'IL S'ASSURE QUE VOTRE STAGE RÉPONDE BIEN AUX EXIGENCES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES DU CURSUS QUE VOUS SUIVEZ. SI CE N'EST PAS LE CAS, LA DEMANDE DE CONVENTION SERA ANNULÉE.

Étape 3 : Mme Perrin vous renverra la convention scannée afin que vous la signiez ainsi que les représentants de la structure d'accueil.

NB : IL FAUT LA SIGNATURE A LA FOIS DU TUTEUR DE STAGE ET DU REPRÉSENTANT (ou directeur) DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL.

Étape 4 : Vous renvoyez cette convention dûment complétée au format scanné à votre tuteur pédagogique (Mme Lavergne, M. Grégoire ou Mme Urdician qui la validera, la signera et la renverra à Sophie Perrin.

NB: IL FAUDRA ALORS Y JOINDRE VOTRE ATTESTATION D'ASSURANCE et RAPATRIEMENT.

Etape 5 : Sophie Perrin transmettra ensuite au Doyen. Les exemplaires signés par tout le monde (Tuteur pédagogique et Doyen LCC) vous seront renvoyés avant le stage par e-mail au format scanné par Sophie Perrin.

Les conventions de stage propres à l'entreprise sont acceptées par l'UFR à condition de joindre la convention de stage de l'université, créée sur l'ENT. Consultez l'ongle "commentaire" de votre convention de stage sur ENT afin de connaître l'état d'avancement de votre convention.

NB 1: Aucune convention de stage présentée en cours de stage ou à l'issue du stage ne sera signée.

NB 2 : Vous devez rendre la convention <u>au plus tard 15 JOURS (stage en France) ou 1 MOIS (stage à l'étranger) avant la date de début de stage</u>, avec une copie de l'assurance responsabilité civile, en cours de validité et sur laquelle apparaissent vos nom et prénom.

La pratique du stage

Préambule

Il est rappelé que le ou les stages doivent se dérouler soit entre la L2 et la L3 soit en L3. Il est d'une durée de 300 heures minimum (soit 8 semaines à temps plein ou 16 semaines à temps partiel), dont au moins ou 150 heures en Espagne ou dans un autre pays hispanophone (soit 8 semaines à temps partiel). Cette durée est nécessaire pour valider les 12 crédits ECTS du contrat d'études. Le reste du / des stages peut être fait en France. Le tout doit avoir lieu jusqu'au 31 août de l'année de la L3. Les stages seront tutorés et devront donner lieu à un rapport de stage qui sera soutenu devant un jury (voir plus bas pour la méthodologie et le procédé).

NB: Au-delà des 300 heures, le stage est facultatif mais conseillé dans la perspective d'un recrutement ou d'un gain d'expérience dans le milieu professionnel que vous convoitez, en France, en Espagne ou dans un autre pays hispanophone.

Exemples de secteurs et d'organismes où vous pouvez envoyer une candidature pour y effectuer un stage de L2 ou de L3

- Ambassade, consulat, centres culturels
- bibliothèques, médiathèques
- Services administratifs des alliances françaises
- collectivités locales
- Entreprises (de vin, d'olives, etc.) pour la gestion, l'importation/ exportation, la communication autour de nouveaux produits, notamment.
- Théâtre municipal ou associatif, cinéma, autres structures culturelles (cf. à Almagro, Festival de théâtre classique en juillet pour l'organisation duquel les stagiaires pourraient endosser un rôle précis.
- Concerts (programmation) où un lien existe avec l'action culturelle menée dans le cadre du projet de L1 et de L2
- Musées, galeries (cf. Galerie ALEPH)
- Laboratoire de langues (institut universitaire)
- Publicité (à Madrid)
- Office du tourisme
- REPSOL (Puertovillano)
- FICOMIC (Feria del cómic en Barcelona)

Procédure pour demander la bourse "ERASMUS STAGE":

1) Déposer une demande de convention de stage avant le 3 février de l'année de départ en Espagne ou avant le 3 février de l'année passée en Espagne pour un stage en L3. Il y faut le contenu du stage, le nom du tuteur, de l'entreprise/organisme.

Tél. 04 73 34 66 92

- 2) Une commission se réunit pour valider le projet ou non (et donc attribuer la bourse ou non). Il y aura un classement et une liste d'attente.
- 3) La convention de stage proprement dite est à remplir au bureau des stages.

Méthodologie pour le mémoire de stage(s)

Le rapport ou mémoire de stage doit faire 30 pages.

La soutenance durera 40 minutes.

NB: Quel que soit le nombre de stages effectués, le pays où ils se déroulent et leur répartition sur une ou sur les deux années, **une soutenance de mémoire de stage** <u>UNIQUE</u> aura lieu à la fin de l'année de L3 au début du mois de juillet ou à la fin du mois de juin.

OBJECTIFS

> CONTENU DU RAPPORT

Plan

Un plan en trois parties est recommandé:

Introduction

Elle doit présenter brièvement les circonstances du stage, les motivations qui en ont déterminé le choix, l'inscription du stage dans le projet personnel et professionnel que vous aviez en tête lorsque vous l'avez choisi. NB: Pour autant, ce n'est pas le lieu ici d'en faire le bilan (dire ce que vous y avez apprécié, ce que cela vous a apporté ou encore en quoi cela a influé sur votre projet).

L'introduction annonce également le plan du rapport.

I. Présentation de la structure d'accueil (entreprise, association, institution, etc.)

Localisation, historique, organisation générale, budget, etc.

Environnement économique, institutionnel ou associatif dans lequel s'inscrit la structure (étude de la clientèle et de la concurrence pour un commerce, de l'objet associatif au sein du territoire dans lequel il s'inscrit pour une association, du réseau et des publics pour une médiathèque par exemple...). Analyse des atouts, faiblesses, opportunités, menaces...

présentation du service qui vous accueille, organigramme, spécificités, responsabilités des salariés et/ou des bénévoles (association) et/ou agents de la fonction publique (collectivité).

I. Présentation de la mission effectuée au cours du stage

Nature, intérêt, enjeux de la mission

Etat des lieux

Modalités de sa réalisation, méthodologie adaptée, collaboration avec d'autres membres de l'équipe, responsabilités exercées, résultats obtenus, difficultés rencontrées et solutions apportées

Important: L'analyse doit être privilégiée sur la description des tâches. Il s'agit de rendre compte des enjeux du travail à réaliser et des moyens pour le mettre en œuvre. A titre d'illustration, vous pouvez joindre en annexe quelques documents permettant de mettre en valeur le travail effectué (rapport, étude, plaquette, brochure promotionnelle...) sans oublier de les commenter et de les sélectionner avec soin (ne pas les accumuler inutilement).

II. Présentation du bilan de l'expérience

Principaux acquis ou points positifs pour la structure, préconisations éventuelles.

Principaux acquis ou points positifs pour l'étudiant (mise en pratique de la formation, rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, initiative, autonomie, gestion d'équipe...)

Insuffisances et limites.

NB: Tous ces éléments sont à présenter de manière étayée et nuancée.

Articulation du stage avec le projet professionnel (meilleure connaissance d'une fonction, d'un secteur, d'un domaine, d'une manière de travailler, éclairages pour le choix professionnel futur, etc.)

Conclusion

Elle présente les principales conclusions du rapport (bilan méthodologique, professionnel, théorique, personnel). Une ouverture peut être proposée en lien avec d'autres expériences du même type, des prolongements possibles de la mission ou des perspectives d'évolution de la structure.

Bibliographie / Sources documentaires / Références bibliographiques

Normes typographiques à respecter :

Ouvrage : NOM auteur, Prénom, Titre en italique, Lieu d'édition, Maison d'édition, Année.

Article : NOM, Prénom, « Titre » entre guillemets, *Titre de la revue en italique*, Lieu, Edition, année, numéros de page.

Ouvrages collectifs : liste des collaborateurs (NOM, Prénom...), Titre, ...

Source internet : article comme pour les articles publiés et ajouter le nom du site internet ainsi que la date de la consultation.

Les ouvrages sont référencés par ordre alphabétique de nom d'auteur ou, à défaut, de titre.

Si la bibliographie est volumineuse, il convient de l'organiser en rubriques thématiques. L'ordre alphabétique est maintenu à l'intérieur de chaque rubrique.

• Sommaire et table des matières

Le sommaire (*sumario*) se situe en début de rapport, avant l'introduction. Il se compose d'une page qui a pour objectif de donner une vision synthétique du contenu du rapport.

La table des matières se situe à la fin du travail, après la conclusion, les annexes et la bibliographie. Elle est exhaustive et fait apparaître tous les niveaux d'intertitres.

Pour un rapport de stage, le sommaire est généralement suffisant. Il doit faire apparaître une hiérarchie dans le plan. Ex. I., I.1., I.2..., II., II.1...

Résumés

Le rapport doit présenter un **résumé en français** et un **résumé en espagnol** d'une douzaine de lignes suivis de 4 mots-clés en français et en espagnol. Ils peuvent figurer en quatrième de couverture (dernière page).

Page de couverture (Voir modèle Annexe 1)

NB La page de couverture est suivie d'une page blanche puis d'une page de titre (voir modèle Annexe 2).

Illustrations et annexes

Le choix des illustrations (restreintes car elles interrompent le fil de la lecture) et des annexes (plus volumineuses si besoin car reléguées en fin de rapport sur une page à part entière) doit être un prolongement utile du développement. Il ne s'agit en aucun cas de compléter artificiellement le rapport avec des illustrations et des annexes purement décoratives. Il est impératif de les commenter dans le développement car aucun document ne se suffit à lui-même. Vous devez systématiquement justifier leur intérêt. Il convient également de citer les sources de ces documents quels qu'ils soient et quelles que soient leurs origines (communication personnelle, document interne, manuel, etc.)

Les illustrations comportent un titre et une légende explicative. En fonction du nombre d'illustrations, une table des illustrations peut être proposée en fin de rapport.

Les annexes comportent également un titre et une légende mais sont numérotées et paginées afin de faciliter le renvoi aux annexes au fil de la lecture. Renvoi à faire en note de bas de page. Prévoir une table des annexes qui les précède.

> LA RÉDACTION

Le rapport ne s'écrit pas au dernier moment. Dès le début du stage, vous devez tenir un journal de bord afin d'y recenser vos notes, les tâches réalisées, rassembler tous les documents nécessaires à la réalisation de votre mission, prendre des photographies, etc.

Le rapport doit être structuré à l'intérieur des parties autour de paragraphes (développement d'une idée). Les phrases nominales sont à proscrire. La formulation doit être claire et le lexique spécialisé, les sigles ou les mots étrangers, notamment, doivent faire l'objet d'une explication à la première occurrence.

Nombre de pages en Licence : 30 pages hors annexes

Police: Times New Roman, taille 12, interligne 1 ½ Justifiez votre texte à droite (cf. paragraphe > justifié).

Pagination en bas à droite (elle ne commence qu'à partir du sommaire)

Notes de bas de page

A utiliser pour citer vos sources, pour expliquer un point ou introduire un commentaire qui n'a pas lieu de figurer directement dans le corps du texte. N'hésitez pas à en faire usage pour faire référence aux travaux mentionnés en bibliographie et que vous utiliseriez dans votre mémoire.

Un appel de note (exposant numéroté en continu) est placé :

après une citation courte, après le guillemet de fermeture, sans espace intermédiaire après une citation longue, après le signe de ponctuation finale, sans espace intermédiaire après le terme à expliquer dans les autres cas

Normes typographiques

Une référence en note de bas de page doit être complète lors de la première occurrence :

Prénom Nom, Titre, Lieu, Edition, Année.

A partir de la 2nde occurrence non consécutive, la référence est partiellement abrégée à l'aide de la locution latine op. cit. (ouvrage cité): Prénom Nom, op. cit.

Si deux références identiques sont consécutives, il faut utiliser : Ibíd. ou Îdem (accents en espagnol, pas en français)

Par ailleurs, veillez à bien utiliser des tabulations (retraits) à chaque début de paragraphe pour signaler une nouvelle idée. Du reste, attention de ne pas trop fragmenter votre texte. Il est de convention d'aller à la ligne à chaque fois que l'on souhaite exposer une nouvelle idée (une idée = un paragraphe).

NB: Ne jamais introduire de ponctuation dans les titres ou sous-titres.

Quelques conseils

Mettez toujours les noms de famille des personnes que vous citez pour la première fois, même si vous les connaissez très bien, et ne montrez aucune familiarité vis-à-vis d'elles. Le contenu doit rester strictement professionnel.

> PLAGIAT

ATTENTION: toute source utilisée doit être référencée en note de bas page. Toute citation doit figurer entre guillemets avec renvoi en note à son auteur, <u>le plus souvent en note de bas de page pour</u> ne pas couper le fil de la lecture. Toute citation non identifiée comme telle s'apparente à un plagiat et expose, selon son volume, à la non-validation du travail remis. Tout « copié-collé » intempestif est lourdement sanctionné.

> RELIURE

Prévoir une marge à gauche pour la reliure (les spirales sont à privilégier). Veillez donc à conserver un espace à gauche suffisant entre le bord de la feuille et le début de votre texte.

> SOUTENANCE

La soutenance est un exercice professionnel qui vient parachever l'expérience du stagiaire et permet aux membres du jury d'évaluer la capacité de l'étudiant à exposer son analyse avec rigueur et dynamisme. La soutenance dure environ 40 minutes : 20 minutes de présentation et 20 minutes d'entretien. Elle se déroule en français mais l'espagnol peut être utilisé ponctuellement (et inversement pour le stage réalisé en Espagne).

Contenu de la soutenance

rappeler de manière claire et synthétique les enjeux et le déroulement du stage mettre en valeur la mission réalisée (projeter ou apporter vos réalisations) insister sur le bilan objectif et subjectif

en fonction du temps restant : choisir d'approfondir un aspect en particulier ou bien partir des conclusions pour approfondir l'analyse des préconisations. L'apport d'informations postérieures à la remise du rapport est envisageable et apprécié.

Comment préparer la soutenance ?

- préparer des fiches synthétiques pour vous aider à suivre un plan préétabli mais ne jamais lire des notes trop rédigées pour éviter une présentation trop monotone, laquelle traduit soit un manque d'assurance soit un manque de maîtrise du sujet.
- outils de présentation : si vous réalisez un support informatique (diaporama type power point...), sélectionnez scrupuleusement les informations qui doivent faciliter la compréhension de l'exposé et ne pas parasiter l'écoute. Bien maîtriser la synchronisation entre l'image et la présentation orale.
- élocution : gérer le débit (ni trop lent, hésitant ni trop rapide).
- ménager des transitions entre les parties de l'exposé oral.
- correction de la langue : soigner son langage, registre soutenu pour éviter toute familiarité de la langue orale.
- gérer le temps de la présentation orale pour éviter d'être interrompu par le jury en cas de dépassement.

Quelques conseils pour la prestation orale lors de la soutenance

- Il convient d'envoyer le mémoire aux membres du jury au plus tard deux semaines avant la date de soutenance aux formats pdf et papier.
- Il est <u>OBLIGATOIRE</u> de venir avec son mémoire le jour de la soutenance afin que vous puissiez suivre avec le jury lorsque celui-ci vous fait une remarque en citant telle ou telle page.
- L'exposé oral et l'entretien qui suit sont à considérer comme étant dans un cadre professionnel. Vous devez, à ce titre, vous exprimer dans une langue irréprochable et non populaire.
- Vous devrez prendre des notes lors de la soutenance pour que les éléments de correction donnés par les membres du jury vous soient profitables dans votre cursus post-licence. Cela montre aussi que vous témoignez de l'intérêt à ce dont vous informent les membres du jury.

> CRITERES D'EVALUATION

de la soutenance

qualité de la soutenance orale (pertinence des contenus, outils de présentation utilisés) qualité des réponses au jury

correction de la langue, fluidité et expressivité, organisation et respect du temps, apport original / rapport, comportement interactif, attitude professionnelle

du rapport

volume du rapport, illustrations, notes, style/orthographe, bibliographie, analyse structure, étude contexte, analyse des missions, choix et analyse des annexes, qualité du bilan, lien projet personnel



qualité du stage établie par le tuteur professionnel

Vous trouverez un modèle de page de couverture et un de page de titre aux pages suivantes

ANNEXE 1. MODELE DE PAGE DE COUVERTURE

LOGO de la structure universitaire de départ d'accueil

LOGO de la structure universitaire

Département d'Études Hispaniques Licence Mention Etudes Européennes et Internationales Parcours Etudes Franco-Espagnoles

TITRE Sous-titre

Auteur du rapport : NOM Prénom

Tuteur universitaire NOM Prénom, fonction Tuteur professionnel NOM Prénom, fonction

Année universitaire 201.../201...

ANNEXE 2. MODELE DE PAGE DE TITRE

LOGO de la structure universitaire de départ d'accueil

LOGO de la structure universitaire

Licence Mention Etudes Européennes et Internationales Parcours Etudes Franco-Espagnoles

NOM Prénom de l'étudiant

Stage effectué du ../../.. au ../../..

à

Lieu du stage – Nom de la structure et adresse

Sous la direction de :

NOM Prénom, tuteur universitaire NOM Prénom, tuteur professionnel

Rapport soutenu le .../../..
Département d'Études Hispaniques
UFR Langues, Cultures et Communication - Université Clermont Auvergne
34 avenue Carnot 63000 Clermont-Ferrand